

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Adoption d'une résolution condamnant l'autodafé du Saint Coran

P.16



DÉVELOPPEMENT SPORTIF DANS LES PAYS ARABES

Création d'un centre de recherche et d'études olympiques à Alger en projet

P.11

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 13 JUILLET 2023 // N°597 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES, ÉQUITÉ DU RÉGIME D'IMPÔT, NUMÉRISATION...

L'Exécutif veut faire avancer la réforme fiscale

Lire en page 3



Ouverture demain de la pénétrante autoroutière de Béjaïa au trafic automobile

P.16

LEVIER NÉCESSAIRE POUR RENFORCER LES MARCHÉS RÉGIONAUX

La Zlecaf, une zone de prospérité commune

P.16

LAITERIE SOUMMAM

Réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Akbou

P.2

BOUKARAOUN AMAR, EXPERT JUDICIAIRE DANS LE DOMAINE DU FONCIER, À L'EXPRESS :

« L'Algérie n'a pas actuellement une pénurie de logements mais un problème de régulation du logement »

Lire interview en page 4



MARIANO RAJOY, L'ANCIEN PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL, À PEDRO SANCHEZ :

« Tu mens ! »

P.3





LE FORUM D’AFFAIRES ALGÉRO-AMÉRICAIN SUR L’INVESTISSEMENT SE TIENT À WASHINGTON

Le ministre de l’Energie, M. Mohamed Arkab, a reçu mardi dernier à Alger, le président du Conseil d’affaires algéro-américain, M. Smail Chikhoune. Les deux parties ont examiné la coopération entre les entreprises des deux pays dans le domaine de l’énergie et des mines. Les entretiens ont porté sur l’état des relations de coopération entre les entreprises du secteur et les entreprises américaines dans le domaine de l’énergie et des mines, ainsi que les perspectives de renforcement et de développement des relations d’affaires et d’investissement notamment dans les domaines des hydrocarbures, la pétrochimie, les énergies nouvelles et renouvelables et les mines. Par ailleurs, les deux parties ont, également, évoqué la tenue du Forum d’affaires algéro-américain sur l’investissement, prévu à Washington du 10 au 12 octobre 2023,



auquel devrait participer une importante délégation composée de hauts cadres du secteur de l’énergie et des mines pour discuter avec la partie américaine des sujets d’intérêt commun, précise la même source.

mie, les énergies nouvelles et renouvelables et les mines. Par ailleurs, les deux parties ont, également, évoqué la tenue du Forum d’affaires algéro-américain sur l’investissement, prévu à Washington du 10 au 12 octobre 2023,

ALI BONGO ANNONCE SA CANDIDATURE POUR UN 3^E MANDAT À LA TÊTE DU GABON

L’actuel président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba est candidat à la présidentielle prévue le 26 août 2023. Sans surprise, il a officialisé son intention de briguer un troisième mandat ce 9 juillet 2023 au cours d’une visite dans la zone d’investissement spéciale (ZIS) de Nkok. « J’annonce officiellement aujourd’hui, que je suis candidat. Candidat pour poursuivre le

travail. Candidat pour amener le Gabon loin, beaucoup plus loin. Candidat pour gagner la bataille économique. Candidat pour gagner la bataille du travail. Candidat pour gagner la bataille du changement. Je sais qu’ensemble, tous ensemble, unis par la volonté de Dieu, nous gagnerons », a-t-il déclaré dans son discours prononcé ce 09 juillet à la Zone d’investissement de

Nkok. Pour le président de la République, un autre mandat à la tête du pays lui donnera la possibilité de continuer à travailler pour faire du « Gabon un grand pays. On peut me reprocher des choses. Mais, pas de manquer d’ambitions pour vous. Vous le savez, vous me connaissez. Impossible ne fait pas partie de mon vocabulaire. Jamais. Jamais », a-t-il affirmé.

MALTRAITANCE DE NOURRISSONS DANS UNE CRÈCHE AU LIBAN LES DEUX SUSPECTES ARRÊTÉES

Les Forces de sécurité intérieure (FSI) ont déclaré lundi dernier qu’elles ont ouvert une enquête sur une garderie de Jdeïd (Metn) après la diffusion virale d’une vidéo montrant des membres du personnel en train de maltraiter des enfants en bas âge, confirment les FSI au journal L’Orient-Le Jour. La vidéo montre des femmes du personnel de la crèche “Garderêve” nourrissant de force de jeunes enfants, ou en train de les frapper lorsqu’ils pleurent ou n’obéissent pas. On entend d’autres enfants pleurer en arrière-plan et des adultes rire. Le ministère libanais de la

Santé a confirmé la véracité de cette vidéo à L’Orient-Le Jour. Par ailleurs, dans un communiqué, le ministère de la Santé a ajouté qu’il examinait la situation de la crèche en question et qu’il prendrait les mesures nécessaires “dès que possible”. Dans l’attente des conclusions de l’enquête, le ministère a ajouté qu’il “n’autorisera en aucun cas des actions inappropriées de la part de ceux qui devraient s’occuper des enfants et les protéger”. Un porte-parole du ministère de la Santé a déclaré à L’OLJ que le ministère avait décidé de fermer la garderie.

LAITERIE SOUMMAM

RÉALISATION D’UNE STATION D’ÉPURATION DES EAUX USÉES À AKBOU

Engagée dans une politique environnementale responsable, en cohérence avec son intérêt constant pour la protection de l’environnement et de la nature, ainsi que pour une gestion plus rationnelle des ressources en eau, la Laiterie Soummam vient de publier un communiqué dans lequel elle annonce « la construction d’une station d’épuration, afin de traiter et recycler toutes les eaux usées des deux installations de production dans la zone industrielle de Taharacht à Akbou ». Répondant à toutes les conditions requises par la législation algérienne en vigueur, l’administration compétente vient d’accorder le permis de construire pour cette station d’épuration, permettant le démarrage immédiat des premiers travaux de construction. La Laiterie Soummam a également acquis, selon un communiqué parvenu à notre rédaction, 2,5 hectares de terrains



jouxtant deux sites de production et destinés à recevoir l’ensemble des équipements de la station, acquis pour un montant de 2,8 millions d’euros auprès de la firme allemande Envirochemie GMBH spécialisée dans les stations d’épuration, le traitement et le recyclage des eaux industrielles. La station de type Biomar est conçue pour le traitement des eaux usées et des boues, ajoute la

même source. Elle comprend plusieurs modules qui assurent différentes étapes du processus de traitement, à commencer par l’unité de tamisage, qui permet de séparer les particules solides de plus grande taille. Ensuite, il y a un poste de pompage à l’entrée de la station, qui permet de pomper les eaux usées vers les différentes unités de traitement.

REPRISE DU TRAFIC DES TRAINS DE LA BANLIEUE D’ALGER (SNTF)

Dans un communiqué diffusé tard dans la soirée de mardi derner, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé la reprise de la circulation des trains de la banlieue d’Alger. « La circulation des trains entre la gare d’Alger et Tizi-Ouzou, Thenia, El

Affroun et Zéralda a repris suivant le programme quotidien des navettes » précise la SNTF. Pour rappel, une grande perturbation du trafic des trains de la banlieue d’Alger a été enregistrée durant la matinée de mardi suite à une panne d’électricité.

EGYPTE

LE TURC HAYAT VA INVESTIR 210 MILLIONS \$ DANS TROIS USINES DE PRODUITS D’HYGIÈNE

Les investissements seront réalisés via la filiale égyptienne du groupe qui possède déjà cinq usines employant 1 500 personnes en Egypte. Le conglomerat turc Hayat Holding construira trois nouvelles usines de produits d’hygiène en Egypte pour un investissement de 210 millions de dollars, selon un communiqué publié le 6 juillet dernier par le gouvernement égyptien. Ces investissements seront réalisés via la filiale égyptienne du groupe, Hayat Egypt for Hygienic Products Company, qui possède déjà cinq usines employant 1 500 per-

sonnes en Egypte. L’Egypte et la Turquie ont annoncé, début juillet, la reprise de leurs relations diplomatiques la première fois depuis dix ans, dernier signe en date du réchauffement des relations entre les deux pays. En effet, les relations entre le Caire et Ankara ont été rompues il y a dix ans lorsqu’Abdel Fattah al-Sissi, alors ministre égyptien de la Défense, avait renversé le président islamiste, Mohamed Morsi, un allié de la Turquie faisant partie de la confrérie des Frères musulmans. A l’époque, le président turc Recep Tayyip Erdo-

gan avait déclaré qu’il ne dialoguerait jamais avec « quelqu’un » comme Abdel Fattah al-Sissi, qui est devenu en 2014 président du pays le plus peuplé du monde arabe. Malgré leurs relations tendues, les relations économiques sont poursuivies entre les deux Etats. Quelque 200 entreprises turques opèrent déjà en Egypte alors que la valeur des échanges bilatéraux a augmenté de 14 % en 2022, pour atteindre le chiffre record de 7,7 milliards de dollars, selon les données publiées récemment par le gouvernement égyptien.

L'EXPRESS	Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92	DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz Impression SIA Alger Bab Ezzouar	PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP) Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
---	--	---	--	--

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES, ÉQUITÉ DU RÉGIME D'IMPÔT, NUMÉRISATION...
L'Exécutif veut faire avancer la réforme fiscale

Le Conseil national de la fiscalité devra investir dans le domaine de la recherche, de l'étude et de l'analyse. Il est appelé à publier, de façon régulière, le résultat de ses travaux, à élaborer des recommandations et des propositions visant à améliorer et à renforcer le niveau de mobilisation des ressources financières du pays...

Le Conseil national de la fiscalité sommeillait depuis plusieurs années. Le ministère des Finances vient de le remettre en selle et d'augmenter le nombre de ses membres. Cela constitue une bonne nouvelle pour l'économie, pour la réforme fiscale. Le conseil dispose de prérogatives fortes lui permettant d'émettre un avis consultatif sur les projets des réformes. La réforme fiscale dont le pays a grand besoin a pour objectif de bâtir une économie plus juste et égalitaire et d'augmenter davantage la part de la fiscalité ordinaire dans le budget d'équipement et de fonctionnement. En Algérie, la fiscalité ordinaire est en train de prendre de l'épaisseur dans une économie en mutation. Cela devrait redonner de l'oxygène au budget de l'Etat. Mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les recettes fiscales en dehors des hydrocarbures. Le système fiscal doit être repensé dans son ensemble, mis en phase avec l'évolution de l'économie nationale, en prenant dûment en compte la question d'une répartition équitable entre différents types de revenus et d'avoirs, car la justice et l'équité l'exigent. Mais que recouvre concrètement ce concept? Des chefs d'entreprise estiment que l'équité dans le régime fiscal signifie l'uniformisation des règles du jeu de sorte que tous les contribuables paient leur juste part d'impôt. Ils ont formulé, à plusieurs reprises, des propositions pertinentes allant dans ce



sens. Il faut cependant dire que, souvent, ils ne sont pas écoutés quand ils essayent de parler des problèmes qu'ils rencontrent en matière d'impôts et taxes. Ils sont en face d'une administration rigide qui, de leur point de vue, ne joue pas son rôle comme elle le devrait. Elle doit pourtant être inspirée par la nécessité de remédier à la fraude et d'aider les contribuables honnêtes à remplir leurs obligations dans de meilleures conditions et les entreprises à exercer leurs activités sans accroître la charge fiscale. L'administration fiscale ne saurait se contenter simplement d'assurer que la législation soit mise à jour en fonction de l'évolution de l'activité économique imposable et

à engranger des recettes fiscales pour financer le budget de l'Etat. Et même là, il semble y avoir des ratés, estiment des observateurs. C'est une nécessité que l'Etat s'attache à œuvrer pour une amélioration continue de l'administration fiscale et qu'il met en place un système efficace de collecte des impôts. L'administration fiscale aura tout à gagner à moderniser son système et à alléger la pression fiscale là où cela est faisable. Cela est tout à fait possible, pour autant qu'elle se prête à l'exercice. Le FMI, qui a pointé, à plusieurs occasions, les incohérences qui persistent dans le système fiscal, l'a invité à y remédier, tout en exprimant sa volonté de l'accompagner dans ses efforts de moder-

nisation dans les domaines relevant de la compétence du Fonds, notamment au niveau de la digitalisation du système fiscal, du recouvrement de l'impôt et de la gestion des risques budgétaires. Mais peu de choses ont été réalisées par l'administration en matière d'équité fiscale. Et la différence est immense entre ce qui a été dit et ce qui est effectivement fait. Cela s'apparente à la quadrature du cercle ! Tout cela est appelé à changer. Et les responsables de l'administration fiscale promettent une réforme en profondeur de manière à ce que l'impôt ne soit pas un facteur inhibiteur, mais encourageant en matière d'investissement.

Youcef Salami

**MARIANO RAJOY, L'ANCIEN PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL, À PEDRO SANCHEZ :
« Tu mens ! »**

«Les bonnes relations dont jouissaient Alger et Madrid étaient un modèle de coopération stratégique dans la région et ont connu durant ma présidence du gouvernement un saut qualitatif et quantitatif à différents niveaux, politique, économique, culturel, sécuritaire et diplomatique», a déclaré Mariano Rajoy, l'ancien président du gouvernement espagnol à Okdiario, l'un des sites d'informations les plus lus en Espagne, en réaction au discours de Pedro Sanchez, l'actuel Premier ministre espagnol tenu sur Telecinco (El programa de Ana Rosa) où il a nié avoir changé de position sur le Sahara occidental et que sa position actuelle est la même que celle que l'Espagne et des gouvernements précédents. Qualifiant les propos de Sanchez de surprenants, Mariano Rajoy, tout en rappelant les relations privilégiées entre les deux pays et leurs intenses échanges diplomatiques ainsi que leurs convergences de vue sur de nombreux dossiers régionaux, dont notamment la question du Sahara occidental, insiste sur le fait que la position de Sanchez est individuelle et est une erreur qui n'a strictement aucun lien avec ses prédécesseurs.

«Durant les mandats des gouvernements précédents, non seulement nous avons de très bonnes relations avec l'Algérie mais nous cultivions également de bonnes relations avec le Front Polisario et le Maroc», précise-t-il. Le chamboulement et la dégradation de ces relations en raison du revirement inédit de l'actuel Premier ministre espagnol et la crise entre Alger et Madrid qui en a découlé et qui perdure encore offusque au plus haut point l'ancien Premier ministre espagnol qui qualifie le soutien de Pedro Sanchez apporté au plan marocain d'autonomie du Sahara occidental de reddition, sinon d'une transaction douteuse qui cache des dessous qui restent à découvrir. Pour Mariano Rajoy, tous les gouvernements espagnols précédents dont le sien ont soutenu la position de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. « Je ne connais aucun Espagnol qui déclare le contraire, Pedro Sanchez est le seul à le faire ! » soutient Mariano Rajoy. Et il semble connaître les raisons ayant poussé Pedro Sanchez à s'aligner sur les positions marocaines ! Le timing du basculement de Pedro Sanchez du côté marocain

n'est pas anodin. Cela s'est passé dans le sillage du scandale «Pegasus» où, selon le quotidien «El Pais», quelque 2,6 gigabits de données ont été extraites de l'appareil Pedro Sanchez. Y a-t-il des choses compromettantes dans ces données volées ? C'est ce que pense Mariano Rajoy qui indique que le revirement de Pedro Sanchez est venu après que celui-ci a eu vent que son appareil a été piraté par le logiciel d'espionnage «Pegasus», ce qui l'a forcé à se soumettre aux exigences marocaines en envoyant un message urgent au roi Mohammed VI dans lequel il exprime son soutien au plan d'autonomie du Sahara occidental proposé par le Maroc en 2007. Connaîtra-t-on un jour les secrets de la soumission de Pedro Sanchez au roi du Maroc, qui se veut officiellement comme un troc contre le chantage à la menace de l'immigration clandestine, de la drogue et du terrorisme ? Certainement ! Dès que Pedro Sanchez quittera la tête du gouvernement, les langues vont commencer à se délier et tous les mystères liés au curieux message envoyé par Pedro Sanchez au roi du Maroc vont être dévoilés.

Boualem B.

FIN DE L'ACCORD DE PÊCHE UE-MAROC : LA JUSTICE A FINI PAR L'EMPORTER

Le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, a réitéré, mardi 11 juillet, qu'il était «difficile» de prolonger l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, étendu illégalement au Sahara occidental occupé et devant expirer le 17 juillet. «Cela est difficile», a résumé Virginijus Sinkevicius à Valladolid (Espagne), dans le cadre du sommet des 27 ministres de l'Environnement de l'UE. Il a rappelé, dans ce contexte, que «la décision du Tribunal européen qui avait annulé les accords de commerce et de pêche de l'UE avec le Maroc en septembre 2021, en raison de leur conclusion sans le consentement du peuple sahraoui, complique la situation générale». En mars dernier, Virginijus Sinkevicius avait déjà anticipé les choses en invitant les pays de l'UE à examiner les moyens menant vers de nouvelles possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il pourrait être «impossible d'éviter une interruption» des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé. Pour sa part, le ministre espagnol par intérim de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas, a fait savoir, lundi, que le gouvernement de son pays était «sur le point de finaliser techniquement un arrêté en vue d'une éventuelle aide aux pêcheurs espagnols qui seront touchés par l'expiration de l'accord de pêche avec le Maroc». Il a précisé, à ce sujet, «que ledit arrêté sera consulté avec les communautés autonomes» et dans les prochains jours, avant le 17 juillet, il le signerait «afin qu'il n'y ait pas de période d'interruption par rapport au soutien destiné au secteur de la pêche». Pour rappel, la Commission européenne avait écarté, en mars dernier, une éventuelle extension de l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE, étendu illégalement au Sahara occidental occupé avant une décision de la Cour de justice de l'UE dont le verdict est attendu en fin d'année. En effet, dans une lettre datée du 28 mars et relayée par l'observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW), le ministre néerlandais de l'Agriculture a indiqué, en se référant à des informations de la Commission européenne, que cette dernière «n'entamerait pas de négociations avec le Maroc pour une prolongation de l'accord de pêche». «La Commission a indiqué que l'extension du protocole n'est pas une option avant que la CJUE n'ait statué (dans l'affaire en appel), car la Cour a annulé la décision du Conseil européen approuvant le protocole de pêche. Une interruption temporaire des possibilités de pêche au Sahara occidental semble donc inévitable, selon la Commission», avait écrit le ministre néerlandais. Il convient de rappeler qu'en septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario, soutenant que «l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental». Le Conseil de l'UE avait introduit un recours en appel le 16 décembre 2021. A noter que l'accord de pêche Maroc/UE, dont le protocole actuel expire le 17 juillet prochain, est entré en vigueur le 18 juillet 2019. Il permet à 128 navires de l'UE de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé.

Y. B.

BOUKARAOUN AMAR, EXPERT JUDICIAIRE DANS LE DOMAINE DU FONCIER, À L'EXPRESS :

« L'Algérie n'a pas actuellement une pénurie de logements mais un problème de régulation du logement »

Entretien réalisé par Khaled Remouche

Dans cet entretien, le spécialiste en foncier aborde la gestion du patrimoine urbain, préconise l'application du code civil concernant la copropriété et l'instauration d'un véritable marché locatif comme troisième possibilité pour les citoyens, après l'achat et le social en matière d'accès au logement.

L'EXPRESS : COMMENT ÉVALUEZ-VOUS L'ÉTAT DU FONCIER URBAIN ?

Boukaraoun Amar : Malgré toutes les contraintes liées au sol, l'Etat parvient à réaliser assez de logements au profit de la population. On a officiellement les chiffres donnés en septembre 2022 par le Premier ministre Aimene Benabderahmane lorsqu'il a défendu son programme d'action : le taux d'occupation par logement est de 4,18. L'objectif que cherche ce TOL est justement de savoir combien il y a de personnes par logement. Nous sommes 4,18 Algériens sous un toit de 70 mètres carrés si l'on considère que le logement détenu en moyenne par l'Algérien est un F3. Dans ce cas, chaque Algérien a un espace de 16,4 mètres carrés dans son logement. L'Algérie enregistre actuellement 10 millions de logements. Or, selon l'ONS, l'Algérie compte 45 millions d'habitants dont 7 millions représentent la diaspora algérienne à l'étranger. En ce sens, le ministère de l'Habitat recense 900.000 maisons en voie de finalisation touchées par la loi sur la conformité de 2008. Précisément, les propriétaires de ces maisons ont déposé le dossier pour avoir le certificat de conformité. Ils ont construit des lots de 200 mètres carrés en R + 1 suivant la loi de 1974 sur les réserves foncières, soit un bâti de 400 mètres carrés, correspondant au total à 4 millions de logements. En fait, les Algériens disposent au minimum de 14 millions de logements. Chaque Algérien vit donc sous un toit. Chaque Algérien dispose finalement en moyenne d'un studio de 28 mètres carrés. L'Etat aujourd'hui ne peut pas connaître les vrais chiffres sur le nombre de logements construits. Pour le savoir, il doit réunir des effectifs énormes pour comptabiliser de manière très précise tous les logements qui existent en Algérie. Il y a une solution pour connaître les vrais chiffres, c'est appliquer les règles de la copropriété.

EN QUOI L'APPLICATION DES RÈGLES DE LA COPROPRIÉTÉ PEUT-ELLE CONDUIRE À UNE COMPTABILITÉ EXACTE DU NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS EN ALGÉRIE ?

Le code civil impose l'application des règles de la copropriété. Lorsqu'on met en branle les règles de la copropriété, c'est comme si on mettait en branle le code de la route. Il faut appliquer donc aujourd'hui les règles de la copropriété en instaurant dans chaque groupement de logements en



copropriété des administrateurs de biens. Il n'y a pas quasiment d'application des règles de copropriété en Algérie. L'Etat doit être présent. Il doit instaurer ou imposer les administrateurs de biens, précisément des immeubles en copropriété : AADL, LSP, ENPI, OPGI, les résidences. La solution aurait été d'imposer des administrateurs de biens pour gérer la copropriété et pour assurer la sécurité de ces quartiers. Le jeune sans emploi peut être recruté au titre de la copropriété. Il y a aussi à travers la copropriété la mise en œuvre de l'économie circulaire : tri des déchets ménagers et récupération du papier, du plastique, du verre, du métal, du bois. L'Algérie compte des dizaines de milliers de diplômés en architecture, en génie civil sans emploi. Ces jeunes peuvent être recrutés en tant qu'administrateurs des biens. Ils vont gérer la copropriété. On estime à 200.000 emplois qui peuvent être créés à travers le poste d'administrateur des biens. Si on ajoute les salariés qui assistent l'administrateur des biens dans sa fonction - 3 salariés au minimum -, on estime le nombre d'emplois directs créés à travers l'application de cette disposition du code civil à 800.000 dans trois à cinq ans. Si on ajoute l'économie circulaire et les énergies renouvelables - installation de panneaux solaires dans les nouveaux logements -, on peut créer 500.000 emplois supplémentaires à travers l'application de cette règle de la copropriété. Ces administrateurs de biens sur le terrain permettront de connaître le chiffre exact des logements qui existent en Algérie. Il n'y a donc pas de pénurie de logement actuellement mais un problème de régulation du logement en Algérie.

QU'EN EST-IL DU FONCIER INDUSTRIEL ?

C'est comme le foncier urbain : un bâtiment en copropriété est un lotis-

sement (composé de lots). Le code civil ne distingue pas entre copropriété verticale (urbain) et horizontale (industriel). Les zones industrielles sont composées comme le patrimoine urbain de lotissements divisés en lots. Les industriels dans une zone industrielle ou une zone d'activité ont des problèmes de gestion des parties communes (accès, VRD, lampadaires...). Par rapport au code civil, le foncier industriel est dans la même situation que le foncier urbain, soit l'absence de respect des règles de copropriété.

VOUS AVEZ ÉVOQUÉ LES CONTRAINTES LIÉES AU SOL. POUVEZ-VOUS ÉCLAIRER LES LECTEURS SUR CES DIFFICULTÉS ?

Il convient d'expliquer d'abord la relation entre le foncier et le bâti. Le foncier est l'élément par lequel on peut avoir le droit de propriété, avoir le pouvoir de bâtir. Il faut, en un mot, procéder à des démarches consistant à aller vers l'administration pour avoir ce droit. C'est à ce moment-là qu'on peut parler de logement, d'hôtel, de bien culturel ou culturel. On ne peut pas légalement bâtir sans avoir la propriété, sans avoir le droit d'utiliser ce foncier. Il y a une relation charnière entre les deux. Pour parler de l'Algérie, il ne faut pas oublier que l'Algérie est un continent avec une superficie de près de 2,4 millions de kilomètres carrés. Certes, il y a des conditions d'habitabilité qui ne permettent pas de construire dans le Grand Sud. En revanche, la problématique qui se pose est que nous comptons 45 millions d'habitants. Ce n'est pas important par rapport à la superficie. Le ratio habitants/superficie dicte qu'il n'y a pas de problème de sol. Le problème réside dans la gestion de ce sol. Le sol a une relation avec le bâti. Le droit de bâtir est imposé par les instruments d'urbanisme. Qu'est-ce

qu'on entend par cela ? C'est la procédure qui permet à l'Etat de délivrer le permis de construire. C'est une procédure que l'Etat lui-même s'est imposé. La problématique est que l'Etat n'arrive pas à produire assez d'instruments d'urbanisme pour répondre à la demande du citoyen. Ce dernier va par exemple, faire sa demande à Djelfa, Tipasa. Il va à l'APC. Il a un acte de propriété. Il est dans son droit d'avoir un permis de construire puisqu'il a un acte de propriété du sol. L'APC souvent ne peut pas lui délivrer le permis pour la simple raison que le maire, le wali dans de nombreux cas ne connaît pas les règles d'urbanisme dans le quartier en l'absence des instruments d'urbanisme à l'instar du POS - plan d'occupation des sols -, POS, du plan de développement et d'aménagement urbain PDAU. Le POS va dans le détail. Il instaure dans une commune des règles, des normes de construction, les gabarits, le coefficient d'emprise et quoi construire (polyclinique, école, route...). Le POS est opposable à tout le monde. Personne n'a le pouvoir de le changer. Les pouvoirs publics n'arrivent donc pas à produire les instruments d'urbanisme pour faire face à la demande de logements, des promotions immobilières. Nous n'avons pas les chiffres sur les POS, c'est-à-dire sur le nombre de POS établis. Le cadastre, lui, nous donne une image topographique des lieux, en plus d'une typographie des droits sur le sol. Quant au PDAU, cet instrument d'urbanisme, c'est une schématisation par rapport à une grande ville, par rapport à une grande partie de wilaya. Le POS est déposé à la Conservation foncière. Le PDAU est publié par décret. Il peut changer, il peut évoluer. Il permet d'évaluer la situation urbaine d'une région selon les conditions du moment.

UN DERNIER MOT ?

Tout d'abord, à la suite de ce que j'ai développé précédemment, je lance un avis public d'intérêt pour tous les techniciens, les ingénieurs, les architectes, les urbanistes pour une mise à niveau dans le domaine de la copropriété. Une formation qui demande quelques mois. L'Algérie a des milliers d'ingénieurs et d'architectes qui sont au chômage. Si on applique les règles de la copropriété, ces diplômés sans emploi seront recrutés par les copropriétaires. Ils vont gérer la copropriété. On va connaître le nombre de logements en Algérie. On va donc arrêter de construire sur les deniers publics. Cet argent servira à la rénovation du vieux bâti. Cela veut dire que l'Etat va devenir régulateur. Il va participer à l'accompagnement des copropriétaires dans le cadre de la copropriété. Autre conséquence, une fois que le marché régule l'offre, l'Etat aura un regard précis sur qui à quoi. La demande sur le logement va baisser, l'offre va augmenter. En conséquence, le marché locatif va être lancé. Le loyer va baisser. Le citoyen aura recours à la location. Après l'achat et le social, le citoyen aura une troisième possibilité, celle de la location. Cela va favoriser la mobilité, la possibilité de travailler dans n'importe quelle région du pays et selon les bonnes opportunités d'emploi.

K.R.

Société civile : Bientôt un centre national de développement des capacités

L'Observatoire a développé cinq axes principaux sur sa plateforme numérique, que sont « le financement des associations », « la loi sur les associations », « la position des associations au sein des collectivités locales (communes et wilayas) », « la formation et la construction des capacités des associations » et « la position des associations dans la dynamique régionale et internationale »

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbrahim a affirmé, mardi dernier à Oran, que le Forum de la société civile du dialogue, de la citoyenneté et du développement local deviendra une école de formation de jeunes dirigeants capables de produire des projets à l'échelle régionale, arabe et africaine. Dans son allocution lors du forum de la société civile du dialogue, de la citoyenneté et du développement local, organisé à la salle de conférences de la mosquée pôle « Abdelhamid Ibn Badis », Benbrahim a souligné que ce forum sera une « école de formation de jeunes dirigeants capables de produire des projets au niveau régional, arabe et africain ». « Ce forum est un des projets de l'Observatoire national de la société civile que nous œuvrons à renforcer afin de créer la cohésion nationale par la fourniture de l'information et la détection de capacités en quête d'espace pour émerger en tant que leaders à l'avenir », a-t-il déclaré. Benbrahim a appelé, dans ce sens, à une action conjointe entre les institutions gouvernementales, les associations de la société civile et les secteurs économiques publics et privés pour apporter une valeur ajoutée et créer un changement positif au profit du citoyen en prenant en charge ses besoins quotidiens. Il a indiqué que l'Observatoire a développé cinq axes principaux sur sa plateforme numérique, que sont « le financement des associations », « la loi sur les associations », « la position des associations au sein des collectivités locales (com-



munes et wilayas) », « la formation et la construction des capacités des associations » et « la position des associations dans la dynamique régionale et internationale ». Par ailleurs, Nouredine Benbrahim a annoncé que l'Observatoire national de la société civile lancera, fin novembre prochain, le premier centre national de développement des capacités de la société civile, dans le but de renforcer les potentialités du mouvement associatif au niveau national, notant que l'accent sera mis sur trois points liés à la formation et au renforcement des capacités, l'étude des tendances de la société civile et la numérisation. Au sujet de la loi sur les associations qui sera promulguée

prochainement, le président de l'Observatoire national de la société civile a fait savoir que tout un article est consa-

cré à la société civile, signalant que le nombre des associations au niveau national est estimé à 136 000. **R. N.**

BÉJAIA : DÉCLASSEMENT D'UNE PARCELLE DE TERRE DESTINÉE POUR LE PROJET DE ZINC-PLOMB D'AMIZOUR

Un décret exécutif portant déclassement d'une parcelle de terre agricole pour la réalisation d'une base logistique et d'un accès au gisement de zinc-plomb de Tala Hamza et Amizour (Béjaia) a été publié au Journal

officiel (JO) n 44. Il s'agit du décret exécutif n 23-231, signé par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane le 20 juin dernier, portant déclassement d'une parcelle de terre agricole située dans la commune de Tala Hamza (wilaya de Béjaïa), destinée à la réalisation d'une base logistique et d'un accès au gisement de zinc-plomb de Tala Hamza et Amizour. La parcelle de terre agricole, déclassée pour la réalisation de cette base logistique et d'un accès au gisement est d'une superficie de 6 hectares. Dans le même numéro du JO, un autre

décret exécutif, signé par M. Benabderrahmane, a été publié et porte sur le déclassement de parcelles de terres agricoles destinées au dédoublement, à la modernisation et à la rectification de la ligne ferroviaire minière Est. Ce décret exécutif, portant le n 23-233 du 20 juin 2023, stipule que les parcelles de terres agricoles concernées par l'opération de déclassement sont d'une superficie globale de 617 hectares situées dans les wilayas d'El Tarf, Guelma, Souk Ahras et Tébessa. **Y. B.**

Réunion de coordination des ministres de l'Hydraulique et de l'Enseignement supérieur

Les ministres de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ont coprésidé, mardi à Alger, une réunion de coordination en vue de renforcer leur action commune en matière de formation et de recherche scientifique pour la modernisation et le développement du service public assuré par le secteur de l'Hydraulique, indique un communiqué du ministère de l'Hydraulique. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère de l'Hydraulique, en présence de cadres des deux secteurs, "a porté sur le suivi de la mise en œuvre de la convention-cadre, signée entre les deux secteurs fin 2021, en tant que référence régissant l'action commune et la coopération dans le domaine de

la Recherche scientifique et technologique relative au service public de l'eau en vue d'une meilleure maîtrise des techniques modernes utilisées dans le domaine de l'hydraulique", précise le communiqué. Les deux ministres ont affirmé, lors de cette réunion, que "la nouvelle donne imposée par le changement climatique, qui a fortement impacté le secteur de l'hydraulique, nous amène aujourd'hui à trouver des solutions alternatives plus durables pour assurer des ressources en eau résilientes au changement climatique et à même de réaliser la sécurité hydrique". Les ministres ont "salué le projet scientifique lancé par des universités, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) et l'Agence nationale de gestion



intégrée des ressources en eau (AGIRE), pour le développement d'un algorithme permettant de collecter des données actualisées sur l'eau dans le sud du pays". Pour ce qui est de l'application de cet algorithme à la

nappe phréatique, les deux parties sont convenues de lancer un projet en ce sens dans le cadre du programme national de recherche, ajoute le document. "Un autre projet scientifique a été lancé entre l'université de

Sidi Bel Abbes et l'Office national de l'assainissement (ONA), relatif à l'épuration des eaux usées par ozonation", selon la même source. Cette technique, très répandue dans les pays développés, permet d'obtenir une eau filtrée et traitée pouvant être utilisée dans d'autres domaines, note le document. Ce projet scientifique va de pair avec la stratégie ambitieuse du secteur de l'hydraulique relative à l'utilisation des eaux épurées dans les domaines agricole et industriel, selon la même source, qui ajoute qu'il contribuera également à la démarche du secteur pour le développement et la modernisation du service public de l'assainissement en vue de préserver la santé publique et l'environnement. **APS**

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 333 MORTS ET 12.717 BLESSÉS DEPUIS LE 1ER MAI DERNIER

Trois-cent-trente-trois (333) personnes ont trouvé la mort et 12.717 autres ont été blessés, à différents degrés de gravité, depuis le début du mois de mai dernier dans 11.542 accidents de la route au niveau national, indique un responsable à la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Dans une déclaration à l'APS, le Chargé de l'information à la DGPC, le lieutenant Abdat Youcef, a fait état de "333 morts et 12.717 blessés dans 11.542 accidents de la route survenus au niveau national, et ce, durant la période allant du 1 mai au 11 juillet 2023". Selon le même responsable, ces accidents sont dus à l'excès de vitesse, aux manœuvres dangereuses et aux comportements de certains conducteurs, notamment les jeunes durant la saison des mariages. Le non-respect des mesures de sécurité par les motocyclistes, notamment le port du casque, et les dépassements dangereux au niveau des autoroutes et les voies connaissant un trafic dense provoquent également de nombreux accidents de la circulation. En dépit des campagnes de sensibilisation menées par les services de la Protection civile et leurs partenaires, les chiffres enregistrés restent tout de même "inquiétants", notamment durant la saison estivale, a expliqué M. Abdat, invitant à nouveau les citoyens à faire preuve de responsabilité et de vigilance pour éviter les accidents. **R. N.**

LEVIER NÉCESSAIRE POUR RENFORCER LES MARCHÉS RÉGIONAUX

La Zlecaf, une zone de prospérité commune

Les Etats qui adhèrent à la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) s'engagent avec des partenaires, en contrepartie d'avantages économiques et commerciaux. Un accord de libre-échange repose sur des règles et offre de grandes possibilités aux citoyens des pays qui en sont parties. La Zlecaf devrait faciliter le processus d'intégration économique régionale.

Un rapport souligne qu'une mise en œuvre « réaliste » de l'accord commercial multilatéral dans les pays africains pourrait en moyenne réduire le temps de passage en douane de 3,7 jours pour les importations et de 1,9 jour pour les exportations. La mise en œuvre des mesures prévues par l'accord sur la facilitation des échanges (AFE), un traité commercial multilatéral visant à lever les obstacles au commerce liés au poids des formalités douanières, peut constituer un puissant complément au programme de réductions tarifaires prévu dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), selon un rapport publié en juin dernier par la par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI). Intitulé « Reduced time at customs through implementing the Trade Facilitation Agreement (TFA) would be a significant boost to intra-African trade for AfCFTA countries », le rapport rappelle que l'accord sur la facilitation des échanges a été conclu entre les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2013. Entré en vigueur en février 2017 suite à sa ratification par les deux tiers des pays membres de l'OMC, cet accord vise à simplifier et à clarifier les procédures internationales d'importation et d'exportation, les formalités douanières et les exigences en matière de transit. En ratifiant l'AFE, les pays signataires s'engagent à mettre en œuvre une série de mesures dont le but est d'alléger les formalités administratives aux frontières, en vue de réduire le coût des transactions et de stimuler la croissance des



échanges commerciaux et le développement économique. L'accord contient notamment des dispositions visant à accélérer le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises, y compris les marchandises en transit. Il prévoit aussi des mesures permettant d'assurer une coopération effective entre les douanes et les autres autorités compétentes sur les questions de facilitation des échanges et de respect des procédures douanières ainsi que des dispositions relatives à l'assistance technique et au renforcement des capacités dans ce domaine. Prises dans leur ensemble, les réformes ont le potentiel

de réduire les coûts des transactions commerciales de 14,3 % en moyenne et d'accroître la valeur du commerce mondial de 1000 milliards de dollars par an, principalement dans les pays en voie de développement, selon l'OMC.

ENCORE DES DÉFIS À RELEVER POUR LE MARCHÉ UNIQUE CONTINENTAL

Les pays développés se sont engagés à appliquer les dispositions de l'AFE dès sa date d'entrée en vigueur. En revanche, les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA), n'appliqueront que les dispositions de fond de l'accord

qu'ils auront indiqué être en mesure d'appliquer à compter de la date d'entrée en vigueur de l'accord. Les pays les moins avancés (PMA) ont une année supplémentaire pour le faire. Le rapport note d'autre part que la construction du marché commun africain prévu dans le cadre de la Zlecaf constitue un long chemin, rappelant que quelque 35 ans ont été nécessaires avant que le marché unique européen ne devienne une réalité. En Afrique, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir tant les disparités en termes de richesse économique, de population ou de systèmes juridiques et politiques sont grandes entre les pays du continent. Or, si les réductions tarifaires sont lentes, les coûts des transactions commerciales ne diminueront pas rapidement, ce qui risque de ralentir la croissance des échanges commerciaux intra-africains, et par voie de conséquence l'intégration régionale. Et c'est là que la mise en œuvre des mesures prévues par l'accord sur la facilitation des échanges peut constituer un complément significatif au programme des réductions tarifaires. En se basant sur des modélisations, le rapport précise qu'une mise en œuvre « réaliste » des dispositions de cet accord dans les pays africains membres de la Zlecaf pourrait en moyenne réduire le temps de passage en douane de 3,7 jours pour les importations et de 1,9 jour pour les exportations. Cela se traduirait par une réduction de l'équivalent tarifaire ad valorem (taxe exprimée en pourcentage de la valeur du bien qui entre dans un pays) de l'ordre de 3,5 % à 7 % pour les importations et engendrer une croissance supplémentaire de 8 % des exportations.

Youssef S.

COOPÉRATION ALGÉRO-JORDANIENNE

Un ensemble de conventions et de mémorandums d'entente signés

Les travaux de la 9e session de la Commission mixte algéro-jordanienne ont été sanctionnés, mardi 11 juillet, à Amman (Jordanie), par la signature de plusieurs conventions, mémorandums d'entente et programmes exécutifs (18 documents) dans des domaines comme l'industrie, le commerce, les transports, l'enseignement supérieur et le tourisme, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Les tra-

vaux de la 9e session de la Commission mixte algéro-jordanienne, coprésidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, et le ministre jordanien de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement et ministre du Travail, Youssef Ashamaleh, ont été sanctionnés par « la signature de plusieurs conventions, mémorandums d'entente et programmes exécutifs (18 documents) dans les domaines de l'indus-

trie et du commerce, du tourisme et de l'artisanat, du travail et de la sécurité sociale, de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, outre les transports, les archives et la culture », précise la même source. Intervenant à l'ouverture des travaux de cette session, lundi, Aoun a souligné « la détermination des deux pays à hisser leurs relations de fraternité et de coopération à la hauteur du partenariat stratégique au service de leurs intérêts

communs et de leurs aspirations à davantage de progrès et de prospérité ». Le ministre a, dans ce cadre, rappelé que l'Algérie avait œuvré à la création d'un climat d'affaires sûr et stable, pour gagner la confiance des opérateurs économiques, à travers l'ouverture de plusieurs chantiers visant la refonte du système juridique et réglementaire régissant l'économie nationale.

R.E

Le Conseil supérieur des exportateurs sera d'un grand apport à l'économie algérienne

Les présidents d'organisations patronales ont estimé, mardi à Alger, dans des déclarations à l'APS, que la création du Conseil supérieur des exportateurs sera "d'un grand apport" à l'économie algérienne et encouragera davantage les entreprises à se tourner vers l'exportation. Dans ce cadre, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a indiqué que la création du Conseil supérieur des exportateurs, annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la première édition de la Médaille d'honneur de l'exportation "placera l'exportation en bonne position". Ce Conseil sera un espace pour l'échange de vues et d'expériences en matière d'exportation, ce qui sera d'un "grand apport à l'économie algérienne et aux exportations", a-t-il estimé. Pour sa part, la

présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Neghza, a salué la décision du président de la République de créer le Conseil supérieur des exportateurs, "une excellente initiative pour encourager les exportateurs et motiver les producteurs à s'orienter vers l'exportation". Au cours de ces deux dernières années, l'exportation a connu une dynamique portée non seulement par les grandes entreprises, mais aussi par des petites et moyennes entreprises, a-t-elle fait observer, soulignant que la médaille d'honneur de l'exportation vient apporter "un appui moral de plus aux opérateurs économiques". Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, Tarek Boulmerka a affirmé, quant à lui, que la création du Conseil supérieur des exportateurs est "un excellent indicateur pour les

exportateurs" et devra inciter les opérateurs à s'orienter vers l'exportation. La création de ce Conseil s'ajoute aux mesures visant à encourager les exportations hors hydrocarbures, dont la création d'espaces d'exposition permanents pour les produits algériens dans plusieurs pays africains, et l'ouverture de banques en Mauritanie, au Sénégal et en France. Organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger sous le thème "Engagement, réalisations et perspectives", la première édition de la médaille d'honneur de l'exportation a vu la distinction de 13 sociétés activant dans divers domaines et la société "Tasdir" relevant de la SAFEX en tant que meilleure instance d'accompagnement des exportateurs.

APS

Constantine : de l'argent pour les établissements scolaires

En marge de la réunion, concernant les coupures électriques que connaissent certaines communes, Sayouda a souligné que «la situation est inacceptable, et a demandé aux services de la Sonelgaz de faire plus d'efforts pour éviter cela à l'avenir».

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a présidé la séance du conseil de wilaya consacrée aux structures pédagogiques attendues lors de la prochaine rentrée scolaire, au budget communal, au programme d'appui au développement social et économique des communes, au fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, à l'étude des projets de préparation et de remise en place de structures éducatives, à la gestion des établissements d'enseignement et aux processus de développement pour les communes, a indiqué la wilaya dans un communiqué. «Le wali a affirmé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'établissement d'une feuille de route pour la prochaine rentrée scolaire au niveau des nouvelles structures éducatives programmées pour la mise en service et les opérations de préparation de celles-ci et pour les opérations de réformer et de préparer les établissements d'enseignement, en insistant sur leur achèvement avant la rentrée scolaire afin d'être dans les meilleures conditions pour recevoir les élèves», lit-on dans le communiqué. Ainsi, selon la même source, une présentation a été faite sur les différentes structures scolaires, qu'il s'agisse des services d'agrandissement, des cantines scolaires et des nouveaux établissements d'enseignement qui devraient être accueillis. Cette présentation a été faite par le directeur des fournitures publiques et les chefs de service et des communes et concerne les dix nouveaux établissements scolaires attendus dans la commune de Didouche Mourad, l'école Samouda Hassan El Barda dans la commune de Constantine et une école nationale dans la commune d'Ain Abid, une école à la cité des 1.500 logements AADL, à la cité des 1000 logements AADL, à l'unité de proximité 15, à l'unité de proximité 14, à l'unité de proximité 7 dans la commune d'Ali Mendjeli mais aussi d'un établissement scolaire dans la commune de Zighoud Youcef et un autre dans la commune de Beni Hemidane. Huit nouveaux CEM à la cité des 3 200 logements publics locatifs à Ain Nahhas,



à Bakira, à la cité des 6.000 logements AADL à Ratba, dans la commune de Didouche Mourad-Centre et dans l'unité de proximité n° 15 Ali Mendjeli. Concernant l'entretien des établissements scolaires, une couverture financière a été allouée sur le budget de la wilaya estimée à 33 milliards de centimes distribués aux communes pour l'entretien des établissements primaires. Le wali a également chargé le directeur de l'éducation de former des comités afin de «recenser les éventuelles lacunes et les corriger dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire».

Un total de 51 opérations au profit du secteur de l'éducation dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales a été enregistré. Concernant l'alimentation scolaire, il a instruit de «prendre des mesures urgentes pour permettre à tous les cantines de servir des repas chauds». Quant au transport scolaire, les P/APC devraient lancer le processus de maintien des bus de transport scolaire et désigner des commissions de surveillance des parkings communaux. Le wali a aussi insisté sur «la nécessité d'améliorer les modalités de distribution des aides financières et des allocations scolaires avant la prochaine rentrée scolaire». Concernant la nomination de nouveaux administrateurs pour les nouvelles structures éducatives, notamment

dans les communes isolées, le wali a ordonné «d'abandonner les comportements négatifs des encadreurs, ce qui rejaillit négativement sur les résultats scolaires des élèves», et a ordonné «la juste répartition des enseignants, des gestionnaires et des administrateurs». Concernant les programmes de développement, il a affirmé que «l'évaluation des communes et l'enregistrement des nouvelles opérations se feront en fonction du degré d'avancement des opérations contenues dans leur programme de développement et de la consommation des crédits de paiement». Il a également

souligné «la nécessité d'accélérer les procédures de lancement des projets inscrits et financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et de suivre l'état d'avancement des programmes de développement de la PCD dans les communes et le rythme de progression». En marge de la réunion, concernant les coupures électriques que connaissent certaines communes, Sayouda a souligné que «la situation est inacceptable, et a demandé aux services de la Sonelgaz de faire plus d'efforts pour éviter cela à l'avenir».

R.R.

BOUMERDÈS : 95 FAMILLES RELOGÉES

En application des instructions du wali de Boumerdès, Yahia Yahiaten, l'opération de relogement se poursuit. D'où 95 familles habitants des bidonvilles et des chalets en ont bénéficié, a indiqué un communiqué de la wilaya. Le processus qui coïncide avec les célébrations du 61e anniversaire de la fête de l'indépendance s'inscrit dans le cadre de la suppression des bidonvilles et des chalets, où 13 653 chalets ont été éliminés sur 14 917, ne laissant plus que 1 264 chalets, et le processus de distribution a été programmé pour 9 199 logements de différentes formules, dont la formule du public locatif pour 2 396 logements tout au long de l'année 2023. « Toutes les capacités matérielles et humaines ont été mobilisées pour la réussite du processus, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions et une organisation resserrée », soulignent les services de la wilaya. Après l'opération du relogement, les autorités locales se sont immédiatement lancées dans le processus de démolition des bidonvilles et des chalets, afin de récupérer les biens immobiliers afin de les utiliser pour la réalisation de projets et d'équipements publics. « Il est à noter que le processus de relogement dans la wilaya de Boumerdès se poursuit selon le calendrier d'achèvement des programmes de logement à travers les communes de la wilaya », conclut la même source.

R. R.

M'sila : extension des superficies de production de semences de céréales

La superficie dédiée à la production de semences de céréales sera portée à 3.000 hectares, dès la prochaine saison agricole (2024) dans la wilaya de M'sila, a indiqué le directeur des services agricoles, Amir Khentit. La superficie vouée aux semences de céréales, actuellement de l'ordre de 500 hectares, sera augmentée à la faveur des efforts menés conjointement avec la Coopérative des céréales sèches et des légumes secs (CCLS) à l'effet de sensibiliser les agriculteurs à intégrer la filière de production et d'intensification de la semence, a souli-

gné ce responsable. M. Khentit a également déclaré que la campagne moissons-battage a donné lieu, cette année, à la collecte par la CCLS, de la majeure partie de la récolte de semences de céréales en raison des effets de la sécheresse qui a frappé plusieurs wilayas voisines, y compris celles qui approvisionnaient le marché national en semences. Cela a permis à la wilaya de M'sila de combler une partie de son déficit et de devenir, dès la prochaine saison agricole, un « réservoir » de semences à même de couvrir les besoins exprimés, selon le même responsable qui a rappé-

lé que la wilaya a récemment été renforcée par une station de triage et de traitement des semences, sise dans la commune de Sidi-Aïssa, d'une capacité de stockage de 80.000 quintaux.

L'extension des surfaces vouées aux semences de céréales permettra d'en augmenter la production et, partant, de soutenir l'économie nationale, a encore souligné M. Khentit, se félicitant

de la prise de conscience des agriculteurs quant à l'importance de cette filière dans le soutien de la production agricole dans la wilaya de M'sila.

APS

Relizane : 1,5 hectare d'espaces forestiers ravagés par les flammes

Un incendie s'est déclaré, lundi, dans la commune de Sidi Khettab (Relizane), ravageant 1,5 hectare d'espaces forestiers. Selon le chargé d'information, le lieutenant Abbès Khamallah, l'incendie, survenu lundi après-midi dans la forêt « Point zéro », a détruit 1,5 hectares de genévriers et de broussailles. Les éléments de la

Protection civile, relevant de l'unité de centrale, renforcés par la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, sont intervenus pour éteindre le feu et empêcher son extension à d'autres zones. Les services compétents de la sûreté ont ouvert une enquête sur les causes de cet incendie.

R. R.

DANS SON RAPPORT MONDIAL DE 2023, L'OFFICE DES NATIONS UNIES

Mise en garde contre l'expansion des marchés

■ Le rapport mondial sur les drogues 2023 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) met en garde contre des crises convergentes alors que les marchés des drogues illicites continuent de proliférer. D'après ce rapport, « les nouvelles estimations du nombre de personnes qui s'injectent des drogues sont plus élevées que les précédentes, car les services de traitement et autres interventions sont insuffisants, y compris pour un nombre record de personnes déplacées en raison de crises humanitaires ».



Les produits de synthèse "faciles et bon marché" modifient les marchés de la drogue, avec des résultats mortels. Une surveillance accrue des effets sur la santé publique est nécessaire dans un contexte de changements rapides de la réglementation et d'essais cliniques sur les psychédéliques. L'offre toujours record de drogues illicites et des réseaux de trafiquants de plus en plus agiles aggravent les crises mondiales et posent des défis aux services de santé et aux services de détection et de l'ordre, selon le Rapport mondial sur les drogues de l'ONUDC. D'après ces nouvelles données, le nombre de personnes qui s'injectent des drogues en 2021 est estimé à 13,2 millions, soit 18 % de plus que les estimations précédentes. Au niveau mondial, plus de 296 millions de personnes ont consommé des drogues en 2021, soit une augmentation de 23 % par rapport à la décennie précédente. Le nombre de personnes souffrant de troubles liés à la consommation de drogues est entretemps monté en flèche pour atteindre 39,5 millions, soit une augmentation de 45 % en dix ans. Le rapport comporte un nouveau chapitre sur le trafic de drogues et les crimes qui affectent l'environnement dans le bassin amazonien, ainsi que

des sections sur les essais cliniques impliquant des psychédéliques et l'usage médical du cannabis ; l'usage de drogues dans des contextes humanitaires ; les innovations en matière de traitement de la toxicomanie et d'autres services ; et les drogues et les conflits. Le Rapport mondial sur les drogues 2023 met également en évidence la manière dont les inégalités sociales et économiques alimentent - et sont alimentées par - les défis liés à la drogue, la dévastation de l'environnement et les violations des droits de l'homme causées par les économies de drogues illicites, ainsi que la domination croissante des drogues de synthèse. Selon le rapport, la demande de traitement des troubles liés à la drogue reste largement insatisfaite. Seule une personne sur cinq souffrant de troubles liés à la drogue était en traitement pour usage de drogues en 2021, et les disparités d'accès au traitement s'accroissent d'une région à l'autre. Les jeunes sont les plus vulnérables à la consommation de drogues et sont également plus gravement touchés par les troubles liés à la consommation de substances dans plusieurs régions. En Afrique, 70 % des personnes en traitement ont moins de 35 ans. Le document ajoute que la santé publique, la prévention et l'accès aux services de traitement doivent être prioritaires dans le monde entier, faute de quoi les problèmes liés à la drogue feront de plus

en plus de personnes délaissées. Le rapport souligne en outre la nécessité pour les services de l'ordre de d'adapter leur réponse aux modèles économiques des criminels et à la prolifération de drogues synthétiques peu chères et faciles à commercialiser. Réagissant aux conclusions du rapport, la directrice exécutive de l'ONUDC Ghada Waly a déclaré : "Nous sommes témoins d'une augmentation continue du nombre de personnes souffrant de troubles liés à la consommation de drogues dans le monde, alors que les traitements ne parviennent pas à atteindre tous ceux qui en ont besoin. Pendant ce temps, nous devons intensifier la lutte contre les réseaux de trafiquants de drogue qui exploitent les conflits et les crises mondiales pour étendre la culture et la production de drogues illicites, en particulier de drogues synthétiques, alimentant ainsi les marchés illicites et causant un préjudice encore plus grand aux personnes et aux communautés". Le droit à la santé n'est souvent pas accordé aux personnes qui consomment des drogues. D'importantes inégalités persistent dans l'accès et la disponibilité des médicaments contrôlés à usage médical, en particulier pour le traitement de la douleur. Ces disparités sont particulièrement marquées entre le Nord et le Sud de la planète et entre les zones urbaines et rurales, de sorte que certaines personnes ressentent plus que

d'autres l'impact négatif des drogues. Quelque 86 % de la population mondiale vit dans des pays où l'accès aux opioïdes pharmaceutiques (tels que contrôlés par la Convention unique de 1961) est insuffisant, principalement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. « Certaines populations pauvres et vulnérables, comme celles de la région des trois frontières entre le Brésil, la Colombie et le Pérou, sont piégées dans des zones rurales où la criminalité liée à la drogue est très répandue. En raison de leur éloignement, il leur est extrêmement difficile de bénéficier de services de traitement, de ressources ou de l'État de droit », note encore le document. L'économie illicite de la drogue accélère les conflits, les violations des droits de l'Homme et la dévastation de l'environnement. D'après le rapport en question, l'économie de la drogue dans le bassin amazonien exacerbe d'autres activités criminelles - telles que l'exploitation forestière illégale, l'exploitation minière illégale, l'occupation illégale des terres, le trafic d'espèces sauvages et bien d'autres - qui endommagent la plus grande forêt tropicale du monde. Les peuples autochtones et d'autres minorités subissent les conséquences de cette convergence criminelle, notamment les déplacements, l'empoisonnement au mercure et l'exposition à la violence, entre autres. Les défenseurs de l'environ-

nement sont parfois visés par les groupes armés. « L'expansion de la fabrication de drogues sy- donné le savoir-fa- vastes marchés de- tiques qui se déve- région », indique- part, précise le doc- unies, « au Sahel, le- de drogues finan- armés et insurrec- tiques, tandis qu' quantes de drogue- porosité des front- cer leurs activités- les crises qui se r- pays.

PRIORITÉ À LA SANTÉ PUBLIQUE DANS LA RÉGLEMENTATION DE L'USAGE DES DROGUES CONTRÔLÉES

Si les nouvelles réglementation de drogue prometteuses, telles que les psychédéliques pour les troubles mentaux et les troubles de substances, la garde contre le trafic rapide des développements compromettre les politiques adopter des politiques préoccupations de dessus des intérêts l'absence de cadres ayant fait l'objet de quates, l'accès aux rait être insuffisant ont besoin - ce qui patients à se tourner illégaux - ou, à l'inv- liques pourraient des fins non médica-

DOMINATION DES DROGUES DE SYNTHÈSE

La production rapide de drogues calement transformés marchés de drogues minels qui produisent phétamine - la pri- synthèse fabriquée le monde - tenter mesures de réglementation en rec- velles voies de sy- velles bases d'opér- curseurs non contr- radicalement mod- opioïdes en Améri- des conséquences 2021, la majorité d- décès par overdos- en Amérique du N- des fentanyl fabri-

LE FENTANYL, UNE DROGUE QUI FAIT DES

L'exemple aux Eta- les sept minutes, personne meurt d- nyl. Cette drogue onéreuse, créée à- lager les patients a- est cinquante fois

LES LUTTES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Des drogues illicites des drogues de synthèse

ois spécifiquement trafiquants et les alors que la guerre acé les itinéraires cocaïne et de l'hé- es indiquent que le déclencher une orication et du tra- nynthétiques, étant ire existant et les e drogues synthé- veloppent dans la l'ONUDD. D'autre ument des nations e commerce illicite nce des groupes ctionnels non-éta- en Haïti, les trafi- es profitent de la ières pour renfor-, alimentant ainsi multiplient dans le

A SANTÉ NS TATION ÉDICAL S

herches sur l'utili- s contrôlées sont es que les psyché- aiter les troubles bles liés à l'utilisa- le rapport met en ait que le rythme pements pourrait s efforts visant à es qui placent les santé publique au- s commerciaux. En es bien conçus et e recherches adé- traitements pour- t pour ceux qui en pourrait inciter les er vers les marchés erse, les psychédé- être détournés à ales.

CROISSANTE S

u chère, facile et e de synthèse a radi- mé de nombreux es illicites. Les cri- ent de la métham- ncipale drogue de e illégalement dans t d'échapper aux ssion et de régle- ourant à de nou- nthèse, à de nou- ration et à des pré- ôlés. Le fentanyl a ifié le marché des que du Nord, avec éastreuses. En es quelque 90 000 e liés aux opioïdes Nord impliquaient qués illégalement.

RAVAGES

ts-Unis, où toutes en moyenne, une es effets du fenta- e de synthèse peu l'origine pour sou- teints d'un cancer, plus mortelle que

l'héroïne et cent fois plus que la morphine. Elle se diffuse sous toutes les formes : liquide, en poudre, en comprimés. Les groupes criminels n'ont plus besoin d'entretenir des plantations et de s'en remettre au beau temps, comme pour la marijuana ou l'opium. Ils acquièrent les composants chimiques en Chine pour ensuite fabriquer les pilules dans leurs laboratoires clandestins. Dans une enquête remarquable en plusieurs volets, le Washington Post a récemment retracé tout ce parcours, alertant sur ce phénomène. Cette drogue fait des ravages notamment aux Etats-Unis. Depuis l'été 2022, la police antidroge (Drug Enforcement Administration, DEA) a alerté au sujet de sa commercialisation sous une déclinaison multicolore pour séduire un public plus jeune et naïf. L'an dernier, la DEA a saisi près de 379 millions de doses de fentanyl, un record absolu. Au total, selon les autorités sanitaires américaines, 107 622 décès ont été enregistrés en 2021 pour usage de drogues, dont 66 % étaient liés au fentanyl. Par ailleurs, la récolte d'opium de 2023 en Afghanistan pourrait connaître une baisse radicale à la suite de l'interdiction nationale de la drogue, les premiers rapports faisant état d'une réduction de la culture du pavot. Les avantages d'une éventuelle réduction significative de la culture illicite d'opium en Afghanistan en 2023 seraient mondiaux, mais elle se ferait aux dépens de nombreux agriculteurs du pays qui n'ont pas d'autres moyens de générer des revenus. L'Afghanistan est également un important producteur de méthamphétamines dans la région, et la baisse de la culture d'opiacés pourrait entraîner une réorientation vers la fabrication de drogues synthétiques, ce qui profiterait à différents acteurs.

LE TRAFIC DE COCAÏNE ATTEINT DES NIVEAUX RECORD DANS LE MONDE

Le trafic de cocaïne se diversifie grâce à l'émergence de nouvelles plaques tournantes et de nouveaux groupes de trafiquants, alors que l'offre mondiale atteint des niveaux records, selon le rapport de l'ONUDD. En effet, d'après les nouvelles données, la production mondiale de cocaïne a fait un bond spectaculaire au cours des deux dernières années, après un ralentissement initial dû à la pandémie de COVID-19. Le Rapport mondial sur la cocaïne 2023 explique comment la culture de la coca a grimpé à un niveau record de 35% entre 2020 et 2021. Cette hausse résulte d'une expansion de la culture du cocaier ainsi que d'une amélioration du processus de transformation du cocaier en chlorhydrate de cocaïne. Selon le rapport de l'agence onusienne, « la forte croissance de l'offre s'est accompagnée d'une explosion de la demande de cocaïne au cours de la dernière décennie. Si le marché reste assez concentré dans les Amériques et dans certaines parties de l'Europe, le rapport met en garde contre un fort potentiel d'expansion en Afrique et en Asie ». « L'augmentation de l'offre mondiale de cocaïne devrait nous mettre tous en état d'alerte », a déclaré Ghada Waly, directrice exécutive de l'ONUDD. « Le potentiel d'expansion du marché de la cocaïne en Afrique et en Asie est une réalité dan-

gereuse. Je demande aux gouvernements et aux autres parties prenantes d'examiner attentivement les conclusions du rapport afin de déterminer comment cette menace transnationale peut être contrée notamment à travers des réponses transnationales basées sur la sensibilisation, la prévention et la coopération internationale. » Le rapport indique qu'en France, depuis quelques années, on assiste à une forte augmentation de la consommation de cocaïne. Cette évolution s'accompagne d'une progression des cas d'intoxication aiguë, les complications médicales liées à sa consommation ont été multipliées par 6 entre 2010 et 2016.

EMERGENCE DE NOUVELLES PLAQUES TOURNANTES

Le rapport de l'ONUDD examine également l'émergence de nouvelles plaques tournantes pour le trafic de cocaïne, notant que les pays d'Europe du Sud-Est et d'Afrique – en particulier ceux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale – sont de plus en plus utilisés comme zones de transit clés pour la drogue. Les trafiquants diversifient également leurs itinéraires en Amérique centrale en envoyant de plus en plus de cocaïne vers l'Europe, outre l'Amérique du Nord. Les modalités d'action des trafiquants de cocaïne sont également examinées. Le paysage criminel se fragmente en une myriade de réseaux de trafiquants. En outre, le rapport révèle que des « prestataires de services », c'est-à-dire des groupes spécialisés qui prêtent leurs services à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement contre rémunération, ont proliféré ». Selon Angela Me, chef du service de recherche et d'analyse de l'ONUDD, « grâce aux connaissances et aux tendances les plus récentes sur les itinéraires, les modalités et les réseaux utilisés par les acteurs criminels, j'espère que ce rapport soutiendra les stratégies fondées qui permettent d'anticiper les évolutions futures de la production, du trafic et de l'utilisation de la cocaïne ».

LE PHÉNOMÈNE MONDIAL DE LA DROGUE CONTINUE D'ENTRAVER LA RÉALISATION DES CIBLES ASSOCIÉES AUX ODD

Alors que l'année 2023 marque la mi-parcours de la poursuite des objectifs de développement durable (ODD), le phénomène mondial de la drogue continue d'entraver la réalisation des cibles associées aux ODD ainsi que la promotion de la paix, de la sécurité et des droits humains », s'inquiètent les nations unies. Les problèmes mondiaux liés à la drogue freinent la réalisation des ODD dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la paix et de la justice, de la santé et des droits humains, ou de l'environnement et de l'égalité. Il est nécessaire de renforcer la prévention ainsi que l'accès à des services de prise en charge du VIH et de l'hépatite et à des traitements fondés sur des données factuelles ; sinon, le nombre de personnes laissées de côté face aux problèmes liés à la drogue augmentera. Les services de détection et de répression doivent s'adapter à l'extrême souplesse qui



caractérise les modèles économiques de la criminalité, ainsi qu'à la prolifération de drogues de synthèse bon marché et faciles à commercialiser. La santé publique doit rester la priorité alors que la réglementation relative au contrôle des drogues évolue rapidement, notamment en ce qui concerne l'usage médical, et les pays doivent investir davantage dans la recherche afin de suivre les effets des politiques menées et de prendre des décisions éclairées. Les trafics de drogue menacent la sécurité, la gouvernance et le développement., d'où l'impérieuse nécessité pour les Etats et gouvernements , de coordonner et renforcer les mesures de prévention, de répression, pour lutter contre ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

L'OMS LANCE UN RÉPERTOIRE EN LIGNE, SOURCE UNIQUE DE DONNÉES SUR LA PHARMACODÉPENDANCE

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un nouveau répertoire en ligne rassemblant l'ensemble des rapports et des ressources techniques sur la dépendance aux substances psychoactives, permettant au public visé de trouver des informations sur une page Web unique. Cette base de données de référence, compilée à partir des données du Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance, est une ressource importante pour les professionnels de la santé, les experts des politiques en matière de drogues et les décideurs, car pour de nombreuses substances examinées par le Comité d'experts, les informations disponibles concernant le risque qu'elles représentent pour la santé publique sont par ailleurs limitées. Il s'agit du seul recueil en ligne, librement accessible, d'informations et de rapports sur les nouvelles substances psychoactives et les nouveaux médicaments, à usage médical et scientifique ; plus de 450 substances y sont répertoriées. L'amélioration de l'échange d'informations sur les substances psychoactives fai-

sant l'objet d'examen par le Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance, avec les professionnels de la santé et d'autres experts chargés de lutter contre les problèmes de drogue dans le monde, peut conduire à une meilleure prise de conscience de l'abus de ces substances, des dommages qu'elles causent et de la dépendance à leur égard. Cela peut contribuer à une meilleure mise en œuvre de mesures de santé publique efficaces pour lutter contre les drogues – l'amélioration de la détection des substances et du traitement clinique des overdoses, par exemple – et les autres conséquences négatives de leur consommation sur la santé. De plus, une telle ressource est importante lors de la recherche d'informations sur l'usage thérapeutique des substances psychoactives. Le Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance est composé d'un groupe indépendant d'experts dans le domaine des substances psychoactives et de la médecine. Il évalue les risques et les avantages pour la santé de la consommation de substances psychoactives selon un ensemble de critères déterminés. Le comité se réunit chaque année pour examiner l'impact sur la santé publique de certaines substances psychoactives et formuler des recommandations sur la question de savoir si ces substances psychoactives devraient ou non être placées sous contrôle international auprès de la Commission des stupéfiants (CND), un organe décisionnel composé de 53 États membres de l'Organisation des Nations Unies. Le contrôle de la mise en œuvre par les pays des recommandations adoptées par la Commission des stupéfiants est assuré par l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Au cours des dernières années, le Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance a conseillé la Commission des stupéfiants sur la question du contrôle international du cannabis, ce qui a entraîné sa reclassification pour que soient pris en compte les usages thérapeutiques reconnus. Ces documents techniques sont tous disponibles dans le répertoire en ligne.

Amel B.

COOPÉRATION ITALIENNE : NOUVELLE CONTRIBUTION DE 2 MILLIONS D'EUROS AU PROJET DE L'OIM «MOBI-TRE»

La diaspora tunisienne s'engage dans le processus de développement

A la faveur de ce nouvel accord, la diaspora tunisienne s'engage pleinement dans le développement socio-économique du pays. La diaspora donc, par nature fermement liée au territoire d'origine et de destination, peut être à la fois un pont culturel et un levier de développement économique », a continué le Directeur de l'AICS Tunis, Andrea Senatori.

L'Italie a scellé un nouvel accord avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pour la mise en œuvre de la deuxième phase du projet Mobi-TRE « La migration en tant que ressource : mobilisation de la diaspora tunisienne et stabilisation des communautés défavorisées en Tunisie », financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS). C'est ce qu'a annoncé l'OIM Tunisie. « [...] Avec cette nouvelle contribution de 2 millions d'euros, nous réaffirmons notre engagement à investir dans le capital humain en tant que source inestimable pour le développement du Pays » a déclaré l'Ambassadeur d'Italie en Tunisie, Fabrizio Saggio. A la Résidence de l'Ambassadeur d'Italie à Tunis, l'ambassadeur Fabrizio Saggio, le directeur de l'Agence italienne pour la coopération au développement (Aics), Andrea Senatori, et le chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations en Tunisie, Azzouz Samri ont signé un accord de 2 millions d'euros en faveur de la mise en œuvre de la phase 2 du projet Mobi-TRE. La nouvelle phase du projet, en gardant toujours la logique du développement transnational, ne sera pas limitée à la diaspora tunisienne résidant en Italie mais sera élargie en incluant les Tunisiens résidant en Allemagne, en Arabie saoudite, en Côte d'Ivoire et en France. La priorité sera donnée aux femmes et aux jeunes, aux groupes vulnérables et aux projets entrepreneuriaux de l'économie sociale et solidaire capables de créer de l'emploi direct et indirect, ainsi que de la durabilité en termes environnementaux. « Mobi-TRE est l'un des projets les plus innovants que nous soutenons, parce qu'il implique pour la première fois



la diaspora tunisienne dans l'investissement dans leur pays d'origine, encourageant ainsi leur participation active dans les actions de développement, loin des modèles classiques de soutien basés sur les dons. La

diaspora donc, par nature fermement liée au territoire d'origine et de destination, peut être à la fois un pont culturel et un levier de développement économique », a continué le Directeur de l'AICS Tunis, Andrea

Senatori. Pour rappel, dans le cadre de la première phase de Mobi-TRE un total de 56 projets entrepreneuriaux ont été réalisés dans 14 Gouvernorats. Ces projets sont parvenus à soutenir la création et le maintien de

367 emplois, dont 151 sous contrat de travail régulier, surtout à l'égard des jeunes, âgés entre 18 à 30 ans (60%), parmi lesquels 76% de femmes. Ce nouvel accord vise à donner à la diaspora tunisienne à l'étranger la possibilité de s'engager dans le développement de la Tunisie, en facilitant l'investissement et en soutenant l'esprit d'entreprise chez les jeunes Tunisiens des régions du pays présentant des facteurs de vulnérabilité et une forte mobilité migratoire, et à créer de nouvelles opportunités d'emploi. La première phase du projet a permis de réaliser 56 initiatives entrepreneuriales, sur la majorité du territoire tunisien, avec la création ou la consolidation de postes d'emploi surtout en faveur des jeunes, âgés entre 18 à 30 ans (60%), parmi lesquels 76% de femmes. A ce propos, le Directeur de Aics Tunis, Andrea Senatori, a souligné que la nouvelle phase du projet offrira un soutien technique aux entreprises pour leur permettre de s'orienter vers de nouveaux marchés et vers la vente en ligne de leurs produits.

Amel B. &
La Presse de Tunisie

63^E SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT DE LA CEDEAO À BISSAU

Les élections au Mali, en Guinée et au Burkina au menu

Les transitions politiques militaires au Burkina Faso, en Guinée et au Mali seront au cœur des travaux du 63e Sommet des chefs d'État de la CEDEAO dans la capitale bissau-guinéenne, Bissau.

En Guinée, la Transition tractée par le Colonel Mamadi Doumbouya, avance au rythme défini par le pouvoir. Une nouvelle constitution est dans les starting-blocks et sauf déraillement, la Transition est sur les rails pour 2025.

La Guinée a l'avantage d'être en paix, comprendre, le terrorisme n'y est pas et c'est

un gros avantage car il ne reste plus que les problèmes politiques. Au Mali, le référendum constitutionnel adopté le 18 juin dernier, ouvre la voie à un retour à un Etat de droit.

Le Burkina, suit le chemin du Mali, et veut aussi une nouvelle Loi fondamentale, et selon l'agenda, remis à la CEDEAO, des élections sont prévues pour juillet 2024. La CEDEAO devra donc jauger la feuille de route de chacun de ces pouvoirs militaires, les écouter, et les inviter à respecter le calendrier prescrit. Une CEDEAO bouscu-

lée par les rues de Ouaga et Bamako, mais aussi une CEDEAO dont certains pensent qu'elle n'a pas toujours joué son rôle, la taxation de «CEDEAO des chefs d'Etat», par opposition à «celle des peuples». Que diront ces chefs d'Etat aux trois dirigeants transitionnels Goïta, Doumbouya et Traoré?

La CEDEAO continuera-t-elle à suivre les processus et va-t-elle mettre une pression pour le respect des délais transitionnels? des questions qui seront à l'ordre du jour de ce sommet.

In Afrimag

PRÈS DE 2 000 ENTREPRISES FINANCÉES EN MAURITANIE

L'entrepreneuriat, «moyen adéquat» pour lutter contre le chômage des jeunes

L'Etat a mis en place le concept «Mon projet, Mon avenir». Lors de la première édition, sur 12.000 dossiers, 500 ont été financés. La dernière édition a enregistré 8.000 dossiers, avec près de 2.000 entreprises financées. Un impact global de 9.000 à 10.000 emplois directs créés dans le cadre de cette initiative. En Mauritanie, un jeune sur trois est au chômage, et dans la catégorie des 15-24 ans, ce taux monte à près de 50%, selon les données de l'Organisation internationale du travail. Au regard de ce défi, plusieurs pistes de solutions ont été dégagées en marge du Forum international des compétences (FIC), organisé du 4 au 5 juillet 2023 à Nouakchott. Parmi elles, l'entrepreneuriat présenté comme «le moyen adéquat pour lutter contre le chômage, afin d'emmener les jeunes à créer leur propre emploi et offrir de l'emploi à d'autres jeunes». Dans cette optique, l'Etat a mis en place

le concept «Mon projet, Mon avenir». Lors de la première édition, sur 12.000 dossiers, 500 ont été financés. La dernière édition a enregistré 8.000 dossiers, avec près de 2.000 entreprises financées. Un impact global de 9.000 à 10.000 emplois directs créés dans le cadre de cette initiative», a indiqué Fodé Amadou Diagana, Conseiller Technique Promotion MicroFinance au ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des TICs, par ailleurs coordinateur du programme «Mon projet, Mon avenir». Malgré la volonté politique, le défi reste énorme. A côté du défi de la demande, s'ajoute la qualité des prestations. Pour le docteur Néné Kane, spécialiste en développement du secteur privé et ancienne ministre des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Femme, «il faut avant tout s'initier à la vie professionnelle avant d'entreprendre quoi que ce soit. Egalement acquérir l'expérience

à travers des stages, du volontariat. La faible éducation se répercute sur les revenus». Autre obstacle identifié, l'accès au financement qui «reste le parent pauvre des discours politique. Pour favoriser l'entrepreneuriat, l'employabilité des jeunes, il est nécessaire de mettre à leur disposition des ressources, et l'utilisation de ces services financiers doivent être de haute qualité», a précisé l'experte. Malgré les nombreux défis auquel fait face la Mauritanie en termes d'emploi, le pays dispose de nombreux atouts pour le développement du bien-être social et économique de sa population, entre autres, des terres cultivables d'environ 513.000 ha, une zone de pêche considérée comme l'une des plus riches du monde, d'importantes potentialités minières et des ressources en hydrocarbures encore inexploités dans leurs globalités. Au regard de ce potentiel et des besoins de la jeunesse, la diaspora mau-

ritanienne fortement représentée au Forum des compétences a manifesté sa volonté d'apporter sa contribution à la construction de l'édifice. «Mais est-ce que le pays est capable d'accueillir et réunir les conditions requises pour faciliter le retour au pays de la diaspora, afin d'y contribuer au développement ?». Une problématique qu'a soulevé Mams Yaffa, adjoint au maire du 18e en charge des sports jeux olympiques et paralympiques (Diaspora-France). A l'unanimité, panelistes et participants ont situé la responsabilité partagée, celle de la jeunesse qui doit jouer sa partition en mettant en évidence ce dont elle est capable de faire pour le développement du pays, et celle des politiques, notamment, dans l'amélioration du climat des affaires, de bonnes mesures d'appui, d'accompagnement et de valorisation du contenu local.

In Financial Afrik

DÉVELOPPEMENT SPORTIF DANS LES PAYS ARABES

Création d'un centre de recherche et d'études olympiques à Alger en projet

La convergence de vues autour de cette idée entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique signifie leur approbation de cette approche, étant donné que ce projet doit passer par plusieurs étapes pour le concrétiser sur le terrain...

Le secrétaire général du Haut Comité d'organisation de la 15e édition des Jeux sportifs arabes, Sid Ahmed Salmi a fait état, lundi dernier à Alger, d'une réflexion pour la création d'un centre de recherche et d'études olympiques, premier du genre dans le monde arabe, dont le siège sera abrité par l'Algérie. S'exprimant en marge d'une rencontre scientifique sur "les enjeux du développement sportif et les valeurs olympiques dans le monde arabe", M. Salmi a déclaré qu'il sera procédé à travers ce colloque scientifique à l'examen de l'idée de créer un centre de recherche olympique en Algérie, le premier du genre dans le monde arabe. Pour ce faire, le dossier de ce projet sera étudié par les parties concernées comme les instituts et les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la jeunesse et des sports ainsi que le Comité olympique algérien, a-t-il précisé. "La convergence de vues autour de cette idée entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique signifie leur approbation de cette approche, étant donné que ce projet doit passer par plusieurs étapes pour le concrétiser sur le



terrain", a-t-il dit. La création de ce centre académique se veut une opportunité pour développer le mouvement sportif national, car il sera "un axe pour toutes les recherches et les initiatives pour promouvoir le sport en Algérie", a souligné M. Salmi qui a indiqué que "les pays construisent leur stratégie de développer le sport en faisant appel aux experts et chercheurs dans divers domaines". M. Salmi a souligné "le rôle important" de ce centre dans "la promotion du sport en Algérie et la recherche de solutions équilibrées, proposées par un groupe de chercheurs algériens qui auront l'occasion de fournir leur apport scientifique en matière de développement du mouvement sportif national". Lors de son allocution d'ouverture, l'intervenant a souligné que cette rencontre scientifique arabe "contribuera à créer un patrimoine immatériel pour la 15e édition des Jeux sportifs arabes et sera un facteur positif dans la production de connaissances qui font partie intégrante d'un sport profes-

sionnel en adéquation avec les développements scientifiques, car, a-t-il dit, le sport est devenu aujourd'hui un phénomène social impliquant de nombreuses parties prenantes". Pour sa part, le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis, a appelé à la création de ce centre "dans les plus brefs délais", soulignant qu'il devrait relever de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), d'autant plus que le sport allie science et technologie. Le même responsable a souhaité la bienvenue "aux frères arabes" dans ce projet qui devra être érigé en un centre d'échange scientifique de haut niveau et jouer un rôle important, notamment en matière d'enseignement des sciences et technologies du sport. De son côté, l'universitaire saoudien et membre du Secrétariat général de l'Union des comités olympiques arabes, Fawaz Al-Hakmi, a estimé que la création de ce centre se

veut "une initiative louable à travers laquelle l'Algérie contribuera à l'enrichissement du monde arabe avec des idées scientifiques", relevant à ce propos "conjuguer les deux volets sportif et scientifique en vue de développer le sport sur des bases sûres et scientifiques". Pour promouvoir les sports arabes à des plus hauts niveaux, M. Al-Hakmi a mis l'accent sur la création des centres d'études et de recherche dans le monde arabe. De son côté, le représentant du ministère mauritanien de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le parlement, membre de la délégation sportive de ce pays, Batna Mohamed Abdellah Oudaa s'est dit optimiste quant à l'idée de réalisation de ce centre. Il a salué, dans ce sillage, "cet effort visant à enrichir la scène sportive tant sur le plan intellectuel que matériel". Plusieurs interventions ont été données lors de ce colloque, en présentiel et via visioconférence par des experts et chercheurs algériens et arabes.

APS

Messi est arrivé en Floride avant sa signature à l'Inter Miami

Lionel Messi est arrivé mardi en Floride en amont de sa signature pour l'Inter Miami, selon des images de la chaîne américaine ESPN. L'Argentin est arrivé dans un petit aéroport de Fort Lauderdale jouxtant le stade de l'Inter Miami, club américain de Major League Soccer. Des fans avaient déjà commencé à s'amasser devant le stade tôt mardi en anticipation de l'arrivée de la « Pulga », qui devrait signer un contrat de deux ans et demi pour une rémunération de 60 millions de dollars par an. Le mois dernier, le septuple Ballon d'Or avait annoncé qu'il rejoignait le club

de Floride après l'arrivée à échéance de son contrat avec le Paris Saint-Germain. L'Inter Miami avait annoncé vendredi que se tiendrait le 16 juillet un événement baptisé « The Unveil » (le dévoilement), dans son stade. L'Argentin est la plus grande star de l'histoire de MLS à signer dans ce championnat, et le plus célèbre joueur à signer aux Etats-Unis depuis Pelé et son arrivée au New York Cosmos en 1975. Lionel Messi, devenu champion du monde avec l'Argentine en décembre, devrait être rejoint à Miami par son ancien coéquipier du FC Barcelone Sergio Busquets, et les

deux pourraient être présentés ensemble. Le club a récemment nommé l'ancien entraîneur du FC Barcelone et de l'équipe d'Argentine, Gerardo « Tata » Martino, à la tête de l'équipe. Messi devrait faire ses débuts sur le terrain le 21 juillet contre le club mexicain Cruz Azul dans le cadre de la nouvelle Leagues Cup, un tournoi entre clubs de première division de la ligue nord-américaine de football (MLS) et de la ligue mexicaine. L'Inter Miami est lanterne rouge de la Conférence Est de la MLS et se classe 28e sur 29 clubs de la ligue.

R.S.

JEUX SPORTIFS ARABES 2023 SPORT DE BOULES : 8 MÉDAILLES D'OR POUR L'ALGÉRIE

L'Algérie a décroché quatre nouvelles médailles d'or, quatre en argent et une en bronze, lundi, en clôture des épreuves des sports de boules, qui se sont déroulées au niveau du complexe de sports de boules de la "Lofa" d'Oran pour le compte des Jeux sportifs arabes 2023, qui se déroulent en Algérie. La première médaille d'or a été remportée par Nadia Djebri vainqueur face à la Tunisienne Rajem Chaailia (38-15) en tir de précision, jeu court. La médaille de bronze est revenue à la Palestinienne Rouan Safia. La deuxième médaille d'or a été l'œuvre de la doublette mixte en Raffa composée de Chehrazed Chebani et Tarek Zekiri, qui ont battu la paire tunisienne Sabrine Zekri et Oussama El Balti (15-07). La doublette mixte marocaine Sara El Idrissi et Abdeldjalil El Moustahfidi a complété le podium. En double raffa, le vermeil a été décroché par Chahrarzed Chebani et Boukherafa Besma, vainqueurs sur la paire tunisienne Sabrine Zekri et Aya Deboussi sur le score de 5 à 4. Chez les hommes, la paire Triak Amed et Zekiri Tarek s'est imposée devant la doublette libyenne, composée d'Abdelmouhayiem Zentouti et Fares Zelteni sur le score de 8 à 4. Les quatre médailles en argent ont été remportées par la doublette mixte Nadia Djebri-Mohamed Boukhafardji en jeu court, en doublette mixte jeu long, par Chaachoua Mohamed et Afenay Celia et, en tir de précision jeu long, Chaachoua Mohamed et en tir de précision Raffa par Chehrazed Chibani. La seule médaille de bronze algérienne dans cette journée a été remportée par Hamadi Asma en tir de précision jeu long dames. A l'issue des finales de cette ultime journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson en sport de boules à 15 médailles (8 d'or 5 argent et 2 bronze) devant la Tunisie avec 18 médailles (6 or 8 argent et 4 bronze) et le Maroc en troisième position avec 10 médailles (3 or, 2 argent et 5 bronze). Cette compétition de sport de boules des Jeux sportifs arabes 2023 a regroupé 65 athlètes (messieurs et dames) dans les différentes spécialités, représentant six pays : l'Algérie, la Palestine, la Tunisie, le Maroc, la Libye et la Mauritanie.

R.S.

THÉÂTRE MÉDITERRANÉEN

«L'ULTIME HALQA» :
SUBLIME
DÉCOUVERTE
DU PUBLIC



« Cette œuvre artistique, qu’a conçue et réalisée Abbès Lacarne, a ravi l’assistance qui est allée à la rencontre d’un patrimoine culturel algérien, la «halqa» ; cette dernière raconte l’histoire d’un « goul » qui décida de présenter un dernier spectacle sur une place publique (Tahtaha de Sidi Bel-Abbes et d’associer dans ce projet deux collègues », a indiqué le chargé de communication de la troupe à l’APS. Ainsi, un bouquet de qacicate du melhoun de poètes célèbres dans l’ouest du pays tels Mostéfa Benbrahim, Benharrat et cheikh Abderrahmane El Medjdoub a été crée par l’auteur de cette pièce, outre des adages et dictions pris du terroir, des rituels accompagnant des fêtes religieuses et locales et des chansonnettes fredonnées pendant les jours pluvieux, a-t-il souligné. Par ailleurs, à l’occasion de la célébration du soixantenaire de l’indépendance de l’Algérie, l’œuvre "L’ultime halqa", ayant sillonné différentes wilayas du pays, a comporté des morceaux de chansons populaires, glorifiant la révolution de libération nationale dont "Oued Chouly", a-t-il ajouté. Ayant une grande expérience en théâtre à Sidi Bel-Abbes, le réalisateur tente, à travers cette création, de réhabiliter l’art de la « halqa » et de le transmettre aux générations futures afin de le sauvegarder en tant que « forme d’expression et de spectacle », a-t-on souligné. Enfin, dans le cadre de la deuxième édition des Journées du théâtre méditerranéen, des représentations théâtrales d’Algérie, de France, d’Italie et de Tunisie seront programmées, dont la pièce « Hadith Ettarakoun » du réalisateur tunisien Sabeur Hami qui sera jouée demain. Rappelons que ce rendez-vous théâtral, coïncidant avec la 15e édition des Jeux Sportifs Arabes, et qui sera clôturé le 12 juillet courant, est organisé par le Théâtre Régional "Abdelkader Alloula", sous l’égide du ministère de la Culture et des Arts.

C. K.

Ouettar revient au TNA dans «Laz» :
Une tragédie réaliste et symbolique

La pièce de théâtre «Laz» produite par le Théâtre régional Bachir-Zahaf de Mascara a été présentée, dans la soirée de lundi, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) à Alger. Programmée dans le cadre des célébrations du 61e anniversaire de l’indépendance et du mois du théâtre, la pièce adaptée par Rabie Guechi du roman «L’As» de Tahar Ouettar paru en 1976 lève le voile sur une partie de l’histoire de la Révolution nationale où le combat par les armes s’est teinté d’idéologie. Tragédie expressionniste, «Laz» répercute le conflit avec soi, propre à des héros de la guerre

de Libération, unis autour d’un idéal mais divergeant quant aux formes à donner à la stratégie du combat libérateur. Près d’une heure et demie, Guechi, dans un décor minimaliste et épuré, raconte la bravoure des moudjahidine et leur combat contre les forces coloniales, mais aussi les troublantes vérités que s’échangent les combattants qui s’accusant de vouloir s’octroyer tous les mérites d’organiser la stratégie du combat et entretenir l’élan de la Révolution au nom de convictions idéologiques ou d’intentions dans l’espoir d’occuper la position de leader.

R. C.

DU MALOUF À CONSTANTINE :

Retour remarqué de ce genre
musical hautement apprécié

La onzième (11ème) édition du festival culturel international, interrompu pendant six ans, verra de grands noms du malouf de l’Algérie et de cinq autres pays méditerranéens, lors de cette grande manifestation, toute en couleurs et qui va drainer, à n’en pas douter, un public connaisseur et ce, dès mardi, à la salle Ahmed-Bey (Zénith).

Dans une conférence de presse, le commissaire du festival, Lyès Benbakir, tout en précisant que cet événement culturel, très attendu dans la ville des Ponts, se tiendra du 11 au 15 juillet à la salle Ahmed-Bey, a déclaré que les soirées du festival permettront au public constantinois de vivre des soirées «haut de gamme», qu’animeront des chanteurs et des ensembles d’Algérie, de Tunisie, de Libye, du Liban et d’Italie avec, comme invitée d’honneur, la Turquie. Lors de cette conférence de presse, organisée au Musée des Arts Traditionnels et des Expressions Culturelles du Palais Hadj Ahmed-Bey, et ce, en présence d’un groupe d’artistes participant à cet événement, M. Benbakir a déclaré que le retour à Constantine du festival international du malouf mettra de nouveau en lumière la scène culturelle de la ville des Ponts. Par ailleurs, cette édition du festival est organisée sous le slogan "Le malouf, forteresse et école éternelle de Constantine", tout en étant parrainée par le ministère de la Culture et des Arts et sous l’égide du wali. D’autre part, les soirées au programme de cette grande manifestation culturelle seront une opportunité réelle de mettre en valeur certains noms "les grands de la cité" tels Salim Fergani, Ahmed Aouabdia, Tewfik Touati, Mohamed-Cherif Zaârour,



Dib Layachi et Scheherazad Hilal (Tunisie) pour la soirée d’ouverture, permettant, ainsi, d’offrir «l’occasion au public constantinois de découvrir et de redécouvrir de nombreux artistes ayant contribué, chacun à sa manière et avec son talent propre, à la renommée jamais disparue de ce genre authentique », a ajouté le commissaire du festival. Suivra la soirée (Soul El-Madina) "dynastie constantinoise", puis la soirée "La gandoura et les soies de la ville" afin de mettre en valeur les spécificités des trois écoles de musique andalouse algérienne : la Sanaâ, le Malouf et El Gharnati, avec la participation de Naïma El-Djazairia, Meriem Ben Allal, Dounia El Djazairia, Nada Rihan, ainsi

que l’artiste libanaise Jahida Wahba. La soirée de clôture du festival, qui est placée sous le slogan «l’avenir du malouf» sera confiée à de jeunes voix, à l’image de Adlane Fergani, Malik Chelouk, Nazim Menouar, Mohamed-Amine Bounah et l’ensemble turc Hamdi Demircioglu. Par ailleurs, le commissaire du festival a également noté que la dernière soirée du festival devant coïncider avec la clôture des Jeux Sportifs Arabes, accueillis en partie par la ville de Constantine, donnera l’opportunité aux participants des pays arabes de découvrir l’art et le patrimoine musical algériens. D’autre part, cet événement verra également l’organisation d’expositions, consacrées aux habits tradi-

tionnels féminin et masculin, à la gastronomie, aux techniques de distillation de l’eau de rose et de fleur d’oranger, aux confiseries constantinoises, ainsi qu’aux instruments de musique propres à ce genre musical. Enfin, une exposition de photographies sera organisée au palais du Bey, à la grande bibliothèque et dans la grande salle d’expositions du Zénith (salle Ahmed-Bey), mettant en valeur l’histoire de la ville et son riche patrimoine. A noter qu’il a été prévu à l’intention du public et, notamment des familles, cinq endroits en ville avec le transport, pour un prix symbolique, vers la salle Ahmed-Bey (et retour), tout au long de la manifestation.

C. K.

JOURNÉES DU THÉÂTRE MÉDITERRANÉEN

La pièce théâtrale tunisienne "Hadith
Tarakoun" présentée à Oran

La pièce de théâtre tunisienne "Hadith Tarakoun", qui traite de la recherche de soi, à l’ombre des traditions et des coutumes, a été présentée, mardi soir au théâtre régional "Abdelkader Alloula" d’Oran, dans le cadre des Journées du

théâtre méditerranéen.

Cette pièce, mise en scène par Saber El-Hami, raconte l’histoire d’une personne à la recherche d’une nouvelle vie pleine de bonheur, alors qu’elle tente d’échapper aux coutumes et aux traditions, mais elle ne peut pas réaliser cet espoir et se débarrasser de sa réalité quotidienne, a souligné l’écrivaine et scénariste, Yusra Benali. Inspiré de l’esthétique du théâtre de l’absurde, cette œuvre traite de la question de la recherche de soi, du bonheur, des relations humaines et de la communication interpersonnelle. Les événements de cette pièce, produite par le Centre national des arts dramatiques et du spectacle de Tunis, s’articulent autour de trois personnages : un peintre, une épouse et une femme de ménage, a ajouté l’artiste Benali. Cette pièce théâtrale, présentée pour la première fois hors de la Tunisie, met en lumière la dualité éternelle entre l’homme et la femme, dans un contexte différent, sous forme de tragédie de deux femmes différentes, l’une instruite et l’autre simple ne savant

ni lire ni écrire et tente de s’affirmer. Cette production théâtrale (2022-2023) est interprétée par l’acteur, Jihad Yahiaoui , dans le rôle de "Khamis", et Manal El-Ahmar, incarnant le personnage de l’épouse, tandis que l’auteur du scénario, Yusra Benali, a joué le rôle de la femme de ménage. La représentation artistique "Hadith Tarakoun " est la dernière pièce présentée dans le cadre de la deuxième édition des Journées du théâtre méditerranéen à Oran, au cours de laquelle quatre pièces d’Algérie, de France, d’Italie et de Tunisie ont été présentées. Ce rendez-vous du 4eme art, dont les activités prendront fin demain, mercredi, par une soirée artistique andalouse, animée par Brahim Hadj Kacem, et organisé par le théâtre régional "Abdelkader Alloula", sous l’égide du Ministère de la Culture et des Arts. A noter que cet événement coïncide avec la 15e édition des Jeux sportifs arabes organisés en Algérie, dont la capitale de l’ouest du pays accueille une partie de ses compétitions.

APS

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF : 408015000047019

INTITULE DE L'OPERATION : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES

« TRANCHE 2023 »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITEES MINIMALES N°.....40.../2023

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ghardaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les prestations suivantes :

Contrôle et suivi des travaux de renforcement de la RN107 sur 30 km du pk 114 au pk 144

CRITERES D'ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les soumissionnaires satisfaisants obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

Capacités professionnelles :

a)Avoir l'agrément en travaux publics (code 101) en cours de validité délivré par le ministère des travaux publics (pour les laboratoires privés.) et le décret de création (pour les laboratoires publics).

b)Avoir contrôlé pendant les cinq (05) dernières années dans un seul projet un linéaire de 20 Km minimum des travaux du Renforcement d'une route nationale (justifiées par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrages public).

Capacité financière

a) Avoir réalisé pendant les cinq (05) dernières années (2018 -2022) un chiffre d'affaires supérieur ou égale à 6.000.000,00 DA, justifié par du certificat (C20) ou attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts ou par des bilans visés par de commissaire aux comptes et portant les cachets de dépôts au niveau des services des impôts

Les laboratoires satisfaisant à ces conditions pourront retirer le cahier des charges auprès du siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA Rue Maamer Rouani T E M- GHARDAIA -

Les soumissions constituées des dossiers de candidature, offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous, doivent être déposées auprès du siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA, à la date correspondante au dernier jour de la durée de préparation des offres, et l'heure limite est fixée avant 11H00.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière établies par le soumissionnaire doivent comprendre les documents énumérés dans le cahier des charges (article 9 des instructions aux soumissionnaires).

Les dossiers de candidature, offres techniques et financières doivent être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli «Dossier de candidature», « Offre technique » et « Offre financière », et portant la dénomination de l'entreprise et l'objet du marché. Elles sont remises en un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

Appel d'offres n°...

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres

Contrôle et suivi des travaux de renforcement de la RN107 sur 30 km du pk 114 au pk 144

La durée de préparation des offres est 15 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le dépôt des offres est fixée de 8H00 à 11H00.

La durée de validité des offres sera égale à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois, à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera, le jour de dépôt des offres à 11h30, en séance publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister, au Siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA.

L'EXPRESS DU 13/07/2023

ANEP : N° 2316017457

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE TIPASA

SERVICE DE LA CONDUITE ET SUIVI DES OPERATIONS REALISEES

وزارة السكن والعمران والمدينة

مديرية التجهيزات العمومية لولاية تيارت

مصلحة تسيير ومتابعة العمليات المنجزة

13 MAI 2023

2023 م

Mise en demeure N°01

Direction des équipements publics de Tipasa :

-Conformément au marché conclus avec l'entreprise SARL SKN INTERNATIONAL sous le N°04 approuvé le 10/01/2023 relatif aux travaux Reste à réaliser et achèvement d'une mosquée pole à Tipasa en lots séparés.

- la partie ferme.

-Vu l'ODS de démarrage des travaux en date du 10/01/2023.

-Vu le délai d'exécution qui est fixé à 07 mois.

-Vu la consommation des délais de 04 mois et 12 jours.

-Vu le taux d'avancement des travaux de 52%

-Vu l'importance du projet.

-Vu le retard enregistré dans l'exécution des travaux

-Vu la cadence faible dans l'exécution des travaux

-Vu l'insuffisance dans l'approvisionnement du chantier en moyens humains, matériaux de construction et matériels.

- Vu la mise demeure adressé par rapport subdivisionnaire des équipements publics en date du 02/05/2023.

- Vu l'envoi adressé à l'entreprise (mise demeure) en date du 14/05/2023.

L'entreprise SARL SKN INTERNATIONAL HAOUACHE KAOUACHE N 09 VILLA N 02 DALY BRAHIME ALGER est mise en demeure de:

Relancer les travaux cadre marché.

Renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux de construction..

Achever les travaux dans les délais contractuels.

Un délai de soixante douze (72) Heures, vous sera accordé à compter de la première parution de cette mise en demeure afin de respecter les engagement demande.

Faute de quoi, le non respect de ce délai, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de votre entreprise

L'EXPRESS DU 13/07/2023

ANEP : N° 2316017433

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax :

023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub :

sis à la maison de la presse

Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :

www.lexpressquotidien.dz

Ou sur notre page Facebook :

L'EXPRESSDZ

Selon la CNUCED, les flux d'investissement vers l'Afrique ont chuté à 45 milliards de dollars en 2022

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers l'Afrique ont chuté à 45 milliards de dollars en 2022 par rapport au record de 80 milliards de dollars atteint en 2021, a indiqué la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Ces flux vers l'Afrique ont représenté 3,5% des investissements directs étrangers dans le monde, précise l'agence onusienne dans le Rapport sur l'investissement dans le monde 2023 publié mercredi, dernier. Le nombre d'annonces de projets nouveaux a augmenté de 39% pour atteindre 766. Six des 15 principaux mégaprojets d'investissement greenfield (d'une valeur supérieure à 10 milliards de dollars) annoncés en 2022 se trouvaient en Afrique. En Afrique du Nord, l'Égypte a vu les IDE plus que doubler pour atteindre 11 milliards de dollars, en raison de l'augmentation des ventes transfrontalières de fusions et d'acquisitions. Le nombre de nouveaux projets annoncés a plus que doublé, passant à 161. La valeur des opérations de financement de projets internationaux a augmenté de deux tiers, pour atteindre 24 milliards de dollars. En Afrique de l'Ouest, le Nigéria a entraîné des flux d'IDE négatifs, à moins 187 millions de dollars, à la suite de cessions d'actions. Les projets de création annoncés ont toutefois augmenté de 24%

pour atteindre 2 milliards de dollars. Les flux vers le Sénégal sont restés stables à 2,6 milliards de dollars. Les flux d'IDE vers le Ghana ont chuté de 39% pour atteindre 1,5 milliard de dollars. En Afrique de l'Est, les flux vers l'Éthiopie ont diminué de 14% pour atteindre 3,7 milliards de dollars ; le pays est resté le deuxième bénéficiaire d'IDE sur le continent. Les IDE vers l'Ouganda ont augmenté de 39% pour atteindre 1,5 milliard de dollars, grâce à des investissements dans les industries extractives. Les IDE vers la Tanzanie ont augmenté de 8% pour atteindre 1,1 milliard de dollars. En Afrique centrale, les IDE en République démocratique du Congo sont restés stables à 1,8 milliard de dollars, l'investissement étant soutenu par des flux vers les champs pétroliers offshore et l'exploitation minière. En revanche, en Afrique australe, les flux sont revenus à leurs niveaux antérieurs après le pic anormal de 2021 causé par une importante reconfiguration d'entreprises en Afrique du Sud. De leurs côtés, les IDE en Afrique du Sud se sont élevés à 9 milliards de dollars, bien en dessous du niveau de 2021, mais deux fois plus que la moyenne de la dernière décennie. Les fusions et acquisitions transfrontalières dans le pays ont atteint 4,8 milliards de dollars, contre 280 millions de dollars en 2021. En Zambie, après deux années de valeurs négatives, les IDE ont augmenté pour atteindre 116 millions de dollars. Au cours des cinq dernières années, les flux d'IDE ont augmenté dans quatre des groupements économiques régionaux du continent. Par ailleurs, les IDE dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe ont augmenté de 14% pour atteindre 22 milliards de dollars. Les flux ont également augmenté dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (quadruplement, à 10 milliards de dollars), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (doublement, à 5,2 milliards de dollars) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (augmentation de 9%, à 3,8 milliards de dollars). En revanche, les investissements infrarégionaux sont restés relativement faibles, malgré une augmentation au cours des cinq dernières années. En 2022, les annonces de nouveaux projets infrarégionaux représentaient 15% de tous les projets en Afrique (2% en termes



de valeur), contre 13% (2% en valeur) en 2017. Cependant, en valeur, les trois quarts des projets annoncés dans lesquels investissent uniquement des entreprises multinationales africaines concernaient le continent. En 2022, la plus forte augmentation des annonces de projets entièrement nouveaux concerne l'approvisionnement en énergie et en gaz (à 120 milliards de dollars contre 24 milliards de dollars en 2021). La valeur des projets dans la construction et les industries extractives a également augmenté, pour atteindre respectivement 24 milliards de dollars et 21 milliards de dollars. Le secteur de l'in-

formation et de la communication a enregistré le plus grand nombre de projets. Les opérations internationales de financement de projets ciblant l'Afrique ont enregistré une baisse de 47% en valeur (74 milliards de dollars, contre 140 milliards de dollars en 2021), mais une augmentation de 15% du nombre de projets, qui s'élève à 157. Les investisseurs européens restent, de loin, les plus grands détenteurs de stocks d'IDE en Afrique, menés par le Royaume-Uni (60 milliards de dollars), la France (54 milliards de dollars) et les Pays-Bas (54 milliards de dollars).

Presse internationale

GRILLER UN FEU ROUGE À DUBAÏ COÛTERA DÉSORMAIS PLUS DE 13 000 DOLLARS!

Conduire avant d'avoir 18 ans, dépasser la limite de vitesse, griller un feu rouge, rouler avec un quad sur une route asphaltée ou encore participer à des courses automobiles sans l'autorisation de la police, coûtera désormais bien plus cher à Dubaï, les auteurs de telles infractions devant recevoir désormais une facture plus qu'imposante pour récupérer le véhicule qui leur aura été confisqué. Dans un décret amendant un texte de 2015 et publié par l'émir de Dubaï, Mohammad ben Rachid Al-Maktoum, visant à réguler et organiser le trafic, l'émirat de Dubaï a opté pour des amendes allant de 10 000 à 100 000 dirhams (entre 2 700 à 27 000 dollars), pouvant même conduire à l'expulsion des automobilistes étrangers en infraction. Ces nouvelles règles ont pour but de réduire les conduites dangereuses. En 2022, 32 000 conducteurs ont été surpris en train de griller un feu rouge dans la capitale économique des Emirats arabes unis (EAU), soit 90 par jour en moyenne, selon les données de la police. L'amende qui leur avait été imposée était alors de 1 000 dirhams, soit 272 \$. Depuis jeudi dernier, si une telle infraction est commise, l'automobiliste devra s'acquitter d'une amende 50 fois plus élevée, son véhicule devant désormais être récupéré à la fourrière. Les frais de libération de la voiture seront en outre doublés si l'auteur récidive dans l'année. Les nouvelles réglementations stipulent également qu'un automobiliste qui n'est pas un ressortissant des Emirats pourrait se voir expulser s'il grille un feu rouge avec un poids lourd. « Promouvoir un environnement routier plus sûr » et « réduire le taux de mortalité sur la route » sont les objectifs affichés par Dubaï avec ce nouveau décret, promu par la police sous le hashtag « Votre sécurité, notre bonheur ». Rappelant le mode de fonctionnement à Singapour, le hub financier du Golfe a choisi de sanctionner strictement les infractions automobiles, afin d'accroître le sentiment de sécurité dans l'émirat, qui se targue d'une image de havre de paix.

In L'Orient Le Jour

SELON L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE Le monde a connu son mois de juin le plus chaud jamais enregistré

Le monde vient de connaître le mois de juin le plus chaud jamais enregistré, avec des températures à la surface de la mer sans précédent et une étendue de la banquise antarctique d'une faiblesse record, a indiqué l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans un communiqué publié vendredi 7 juillet dernier, citant un nouveau rapport. Le rapport du service Copernicus de l'Union européenne (UE) sur le changement climatique, qui collabore étroitement avec l'OMM, montre les changements profonds qui se produisent dans le système terrestre à la suite du changement climatique induit par l'homme, a indiqué l'agence onusienne basée à Genève. D'après le service Copernicus, la température mondiale moyenne du mois de juin 2023 était 0,5 °C au-dessus de la moyenne pour la période de 1991 à 2020, battant le pré-

cédent record de juin 2019. Les températures à la surface de l'Atlantique Nord ont été « hors normes ». Les températures ont battu des records dans le nord-ouest de l'Europe tandis que certaines parties du Canada, des États-Unis, du Mexique, de l'Asie et de l'est de l'Australie ont été nettement plus chaudes que la normale. Même s'il est incertain de prédire la suite de l'été, les records de température s'enchaînent depuis avril sur le globe, de la Chine à l'Espagne en passant par l'océan Atlantique, signe le plus direct du dérèglement du climat de la planète, avec les catastrophes qu'il attise de façon moins prévisible: feux de forêts, sécheresses, pluies extrêmes... « La chaleur exceptionnelle de juin et de début juillet s'est produite au début du développement d'El Nino, qui devrait encore alimenter la chaleur à la fois sur terre et

dans les océans et conduire à des températures plus extrêmes et à des vagues de chaleur marines », a expliqué Chris Hewitt, directeur des services climatologiques de l'OMM. Selon lui, « les températures mondiales à la surface de la mer ont atteint un niveau record pour la période de l'année en mai et en juin. Cela a un coût. Cela aura un impact sur la répartition des pêches et la circulation océanique en général, avec des répercussions sur le climat ». « Ce n'est pas seulement la température de surface, mais l'ensemble de l'océan se réchauffe et absorbe de l'énergie qui y restera pendant des centaines d'années. Les sonnettes d'alarme sonnent particulièrement fort en raison des températures de surface de la mer sans précédent dans l'Atlantique Nord », a-t-il ajouté.

Agence

12345678910

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Horizontalement
1- Dernières nouvelles. 2- Instrument de musique. 3- Bas de gamme - Mauvaise habitude - Débit de boissons. 4- Parlera avec clarté.
5- Révolte puérile - Chat anglais - Annotation de bulletin. 6- Début d'ultimatum - Mit au pieu.
7- Avant oui-oui - Acquiescement.
8- Pays d'Asie - Accueille les œufs.
9- Race bouleversée - Article. 10- Ne laisse que la trame - Prisons familières.

Verticalement
1- Beau et bleu pour Strauss. 2- Groupe d'Eglise - Champion. 3- Demi tata - Ville du sud de la France. 4- Eruption cutanée. 5- Très copain-copain - Savoir-vivre. 6- Expression.
7- A la mode - Pour un pote - A payer.
8- Comme le Dalai Lama. 9- Grand pour les danseuses - Entourée d'eau.
10- Danses espagnoles.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Vidéo-cassette
Vidéocassette
Vidéocassette
Vidéaucassette

Typographe
Typographe
Typographe
Typograffe

Mignar
Minward
Mignard
Mygnard

Panonceau
Pannonceau
Panoncau
Pananceau

BRONZÉ SPORT DE MUSCLÉ		TEL UN CRI AIGU BORNÉES		MEMBRE SUPÉRIEUR BELLES SAISONS		LÉGUME DE POPEYE D'ACCORD !		AFFÛTÉS		BOIT LENTEMENT REVÊTE- MENT DE SOL		CHOISI PAR VOTE	
➡		↓		↓		↓				↓		↓	
DANSE GRECQUE GRANDS- MÈRES	➡							DANSEUSE DE REVUE DON CHARITABLE	➡				
➡						NOURRICE RESTITUE	➡	↓					
LOGIS D'OISEAUX CRÂNE	➡				MAUVAIS BATEAU ASSEMBLÉE D'ÉLUS	➡	↓					SUPPRI- MÉES DÉFINITIVE- MENT	
➡				PAYSANS MÉDIÉVAUX GRANDE LARGESSE	➡	↓				MOT DE LIAISON ÉLUE DE CALENDRIER	➡	↓	
AFFIRME	➡	PROCRÉÉS LAISSER- ALLER	➡	↓						↓	RAVAGÉES		
➡	↓							CORPS CÉLESTE VAS SANS BUT	➡		↓		
TE TROUVES AVANT NOUS	➡		MOT D'ENFANT ADMIRA- TEURS	➡		DEVANT L'ANNÉE PRODUIT UN EFFET	➡	↓		ATTRAPÉE NETTOYAGE DES ARBRES	➡		
➡		ELLE FAIT LA BOMBE SOMBRE	➡	↓		↓				↓	EN BOURGOGNE TRACES DE ROUES	➡	
ESPRIT REBELLE ÉPARGNE	➡	↓			GRAIN DE GLACE RÉSIDU DU CAFÉ	➡		➡			↓		FAÇONNÉES
➡					↓				MOT DE BÉBÉ À L'ÉCART	➡		↓	
FIT MONTER LIEU DE BAIGNADE	➡					APPOSES TON NOM	➡	↓					
➡			COLÈRE D'AUTREFOIS DE MÊME VALEUR	➡				PRIS FERMEMENT PLANS D'EAU	➡				
FLAMAND		ET LE RESTE ATTACHA	➡	↓		RETRAITE DE CONCIERGE ALCOOL ANGLAIS	➡	↓				MARCHERA	
➡		↓			PASSAGE COUVERT VERSION ORIGINALE	➡	↓					↓	
DÉMENTIT RÉPAN- DIONS	➡			DÉFAUT GRAVE	➡	↓				LONGUE PÉRIODE	➡		
➡									ABÎMAS	➡			

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Séducteur

ANGIOME
BRIMADE
BROYEUR
CACHOU
CALE
COULOIR
ELECTRIQUE
EMBOUT
EMPRUNT
ERREUR
EUPHORIE
EVACUER
FEUTRINE
FLAMBER
FORCER
FRETIN
GÉNIAL
GLOBULE

GONDOLE
GRAVE
GRISERIE
HARENG
ISOCLINALE
JONGLEUSE
LAPINE
LUMINEUSE
MANIGANCE
MÉDIÉVALE
MÉDINA
MINUSCULE
NOUAKCHOTT
OCCUPATION
OPÉRATRICE
OULEMA
PARADE
PARENCHYME

PARESSEUSE
POITRAIL
POUDREUSE
RAVI
RELAXE
RÉPÉTITIVE
ROSERAIE
ROSTRE
SAISON
SÉDATIVE
SUBJECTIF
SUCRERIE
THERMIQUE
THROMBINE
UNITAIRE
UPPERCUT
VARIANCE
VOULU

P	E	S	U	E	R	R	D	U	O	P	S	U	B	J	E	C	T	I	F
A	M	E	D	I	E	V	A	L	E	J	O	N	G	L	E	U	S	E	O
R	U	F	D	G	O	S	H	E	T	G	O	U	E	R	E	L	P	S	U
E	N	O	E	U	O	A	A	U	L	C	L	M	L	V	A	O	A	U	A
S	I	B	L	U	R	N	C	I	C	E	B	O	A	E	I	V	G	C	K
S	T	U	R	E	T	R	D	U	S	O	C	C	B	T	M	R	E	R	C
E	A	E	N	O	E	R	P	O	U	O	U	T	R	U	I	A	R	E	H
U	I	G	R	P	Y	A	I	T	L	E	N	A	R	S	L	E	N	R	O
S	R	P	P	R	T	E	U	N	R	E	I	G	E	I	C	E	E	I	T
E	E	U	A	I	E	O	U	R	E	L	T	R	E	R	Q	L	J	E	T
R	E	U	O	R	H	U	E	R	E	E	I	N	O	N	A	U	T	E	O
E	C	N	E	C	E	B	R	V	E	E	I	F	U	N	I	H	E	I	P
P	N	R	A	D	M	N	I	N	E	M	A	R	I	R	E	A	E	A	E
E	A	C	I	A	A	T	C	N	I	N	O	L	O	R	P	X	L	R	R
T	I	R	L	O	A	M	I	H	I	T	C	I	M	H	A	M	O	E	A
I	R	F	A	D	L	P	I	D	Y	O	E	I	G	L	P	S	E	S	T
T	A	A	E	D	A	U	E	R	S	M	Q	R	E	N	T	U	A	O	R
I	V	S	V	L	E	M	O	I	B	U	E	R	F	R	A	N	E	R	I
V	M	A	N	I	G	A	N	C	E	E	S	U	E	N	I	M	U	L	C
E	T	H	R	O	M	B	I	N	E	E	L	U	C	S	U	N	I	M	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

BECOTE - ENRAIE - MONOCLE - OMET - VAN-DALE - GUI - NE - SAVAIT - ON - CD - STRAS-BOURG - EMISE - TINT - DOUS - RARE - EU - RU - PAPERASSE - ESSAI - LISE - AM - QI - FAN - RAIE - E AU - DATTIER - REJOUIS - ELIS - POTENCE - ASES - MAT - OSER - SON - MAI - EN - MET - LE - TRIPE - TISANES - REEDITER - SUES.

VERTICALEMENT

DEMANDUERS - AROMATE - CONE - MOUS-QUETAIRE - ROND - SIS - AI - JET - ID - TOASTS - PI - DON - EPI - DECLARERA - FAUCON - LEVA - APLATIES - TE - FEE - ASTREINTS - EMIR - GIBIERS - ARES - CROUTON - AEREES - TAS - AMI - UTES - ARLES - NU - VIE - OR - USAI - ISOLEE - ETANGS - EMEUS - NESS.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT
1- BRANCARDEE. 2- LEGION - EUX.
3- ACOELOMATE. 4- NON - EDEN. 5- QUITTER - AU. 6- URE - LENT. 7- ES - RELEVÉE. 8- SA - OTER. 9- TOI - DIT - IN. 10- EN - GENEREE.

VERTICALEMENT
1- BLANQUETTE. 2- RECOURS - ON.
3- AGONIE - SI. 4- NIE - RA. 5- COLETTE - DE. 6- ANODE - LOIN. 7- MERLETTE.
8- DEAN - EVE. 9- EUT - ANERIE.
10- EXECUTE.

4x4

Dinosaure - Eglantier
Missionnaire - Extincteur

BIFFE-TOUT : HO CHI MINH

Alger 23°

Constantine 21°

Oran 22°

Ouargla 29°

Weather icon: sun behind a cloud with raindrops.

Soummam le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Kerbouche. Et l'ouverture à la circulation se fera le lendemain, a-t-il précisé. L'ouverture de ce tronçon permettra de fluidifier la circulation au niveau de Takrietz, a indiqué le wali.



L'EXPRESS

« Nelson Mandela était un symbole fort, il prônait l'unité... »

de son peuple tout comme notre combat, pour la dignité et la liberté, dans lequel quelques personnalités se sont reconnues... « Nelson Mandela reconnaissait le silence des Occidentaux sur les massacres et les exactions subies par ses semblables, pendant le règne de l'apartheid », tient à souligner M. Djoudi. Par ailleurs, l'ambassadeur du Venezuela a longtemps mis l'accent sur la grande personnalité de Nelson Mandela... « Je salue l'âme de Nelson Mandela », en rendant hommage à El Moudjahid, ajoutant que « la victime de la guerre, c'est la vérité. Nous avons appris à cacher la vérité car nous étions victimes de l'establishment, aussi bien au niveau national qu'international. Je salue El Moudjahid et

nous soutenons n'importe quel journal qui se revendique de la vérité, uniquement ! » Quant à l'attaché des affaires de l'ambassade d'Afrique du Sud, il a relevé le rôle important joué par l'Algérie dans sa politique d'aide, de support, de sensibilisation au niveau continental et international concernant les mouvements de résistance contre leurs oppresseurs. Enfin, pour clore cet évènement, M. Khalil Hamdi, Conseiller des Affaires étrangères de la RASD, a déclaré : « N'oublions pas l'Algérie ! C'est un exemple et un symbole de tous les combats des peuples opprimés. Elle fut visitée par tous les révolutionnaires, et elle a symbolisé la résistance, la patience, le courage avec comme but d'arriver à régler les affaires politiques ». MM. Zghidi et Abbad, de l'Association « Machaâl Echahid », ont procédé à la « photo de famille » avec le reste des intervenants, et à la remise du trophée Nelson-Mandela à M. Djoudi et la photo de l'inauguration du stade Nelson-Mandela de Baraki. A noter enfin qu'il a été proposé la journée du 18 juillet comme « Journée Nelson-Mandela ».

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté, hier, à Genève, une résolution condamnant les autodafés du Coran et autres actes de haine religieuse. La résolution a été adoptée à l'issue d'un débat urgent qui avait été demandé par le Pakistan au nom de plusieurs pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à la suite de l'autodafé d'un exemplaire du Coran en Suède. Elle a été approuvée par 28 des 47 membres de ce Conseil. Sept membres se sont abstenus et douze ont voté contre, dont la France, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Le texte comporte une condamnation de « tout plaider et manifestation de haine religieuse, dont les actes récents, publics et prémédités, qui ont désacralisé le Coran » et un appel aux pays à adopter des lois leur permettant de traduire en justice les responsables de ces actes. Il y est demandé à l'ONU d'identifier les pays ne disposant pas d'une telle législation et d'organiser une table ronde d'experts chargés de se pencher sur le sujet. L'ambassadeur du Pakistan, Khalil Hashmi, a estimé qu'il s'agissait d'un texte équilibré qui ne pointait du doigt aucun Etat. Le 28 juin, un extrémiste suédois a brûlé, au cours d'un rassemblement autorisé et encadré par la police suédoise, un exemplaire du Saint Coran devant la plus grande mosquée de Stockholm en pleine célébration de la fête de l'Aïd al-Adha. Cet incident, qui a suscité une vague d'indignation dans le monde musulman, a été qualifié de « provocateur » et « méprisable ».

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses condoléances, suite au décès, mardi 11 juillet, du journaliste de la télévision algérienne, Mohamed Réda Bouziane. "La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt journaliste à la Direction de l'information de l'Etablissement public de télévision (EPTV), Mohamed Réda Bouziane, et à la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 8 qx de kif traité

fessionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coor-

dination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 56 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 49 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 159 935 comprimés psychotropes », précise la même source.

R.N.